



GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE MALI



ETUDE D'ANALYSE BUDGETAIRE DES BUDGETS DES CERCLES ET DES COMMUNES SUR LA NUTRITION ET LE WASH



Rapport

Bamako, Août 2022

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS :	4
LISTE DES TABLEAUX :	5
LISTE DES FIGURES :	6
RESUME EXECUTIF :	7
INTRODUCTION :	9
1. Contexte :	9
2. Objectifs :	10
3. Limites de l'étude :	10
4. Difficultés rencontrées :	10
I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE :	11
1.1. Définitions de concepts :	11
1.2. Zones ciblées par l'étude :	16
1.3. Déroulement de l'étude :	18
II. RESULTATS DE L'ETUDE :	19
2.1. PRESENTATION ET ANALYSE DES BUDGETS REELS ALLOUES A LA NUTRITION ET AU WASH DE 2019 A 2021 DANS LES CERCLES ET COMMUNES CIBLES :	19
2.1.1. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition et au Wash dans les cercles et communes de la région de Kayes :	19
2.1.1.1. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition dans les cercles et communes de la région de Kayes :	19
2.1.1.2. Présentation et analyse des résultats relatifs au Wash dans les cercles et communes de la région de Kayes :	24
2.1.2. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition et au Wash dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :	28
2.1.2.1. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :	28
2.1.2.2. Présentation et analyse des résultats relatifs au Wash dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :	34
2.1.3. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition et au Wash dans les cercles et communes de la région de Sikasso :	38
2.1.3.1. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition dans les cercles et communes de la région de Sikasso :	38
2.1.3.2. Présentation et analyse des résultats relatifs au Wash dans les cercles et communes de la région de Sikasso :	44
2.2. MECANISME POUR PROMOUVOIR LA BUDGETISATION DE LA NUTRITION ET DU WASH DANS LES BUDGETS DES COMMUNES CIBLES :	50
2.2.1. Axe 1 : Disponibilité des ressources financières, matérielles et humaines nécessaires et suffisantes dans les communes cibles :	51

2.2.2. Axe 2 : Accès à l'information pour une pleine participation citoyenne au processus budgétaire des communes cibles :	51
2.2.3. Axe 3 : Accroissement de la contribution des OSC à la prise de décisions :	51
2.2.4. Axe 4 : Audit citoyen des fonds communaux :	52
2.2.5. Axe 5 : Communication, suivi-évaluation et capitalisation du processus budgétaire des communes cibles :	52
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :	53
CONCLUSION :	53
RECOMANDATIONS :	53
BIBLIOGRAPHIE :	54

SIGLES ET ABREVIATIONS :

ACF :	Action Contre la Faim
AECID :	Agence espagnole pour la Coopération internationale au développement
AEPHA :	Accès à l'Eau Potable, l'Hygiène et l'Assainissement
APIB :	Association Pour des Initiatives de Base
AUEP :	Association des Usagers d'Eau Potable
ASACO :	Association de Santé Communautaire
ASAN :	Groupe de sécurité alimentaire et nutritionnelle
CFCT :	Centre de Formation des Collectivités Territoriales
CRSB :	Commissions Régionales de Suivi Budgétaire
CVC :	Comités de Veille Citoyen
EAH :	Eau, Assainissement et Hygiène
EHA :	Eau, Hygiène et Assainissement
CEGAA :	Centre for Economic Gouvernance and Accountability in Africa
GSB :	Groupe de Suivi Budgétaire
IPC :	Indices de Pauvreté Communale
ODD :	Objectifs du Développement Durable
ODHD :	Observatoire du Développement Humain Durable
OSC :	Organisation de la Société Civile
PDESC :	Programme de Développement Economique, Social et Culturel
PTF :	Partenaire Technique et Financier
UNICEF :	Fonds des Nations unies pour l'enfance
SOMAGEP :	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
TDR :	Termes de Référence
VFQ :	Village, Fraction, Quartier
VW :	World Vision
WASH :	Water, Sanitation and Hygiene
WatSan :	Water and Sanitation

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Bafoulabé.....	22
Tableau 2 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Kayes	23
Tableau 3 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Bafoulabé	26
Tableau 4 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kayes.....	27
Tableau 5 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koulikoro.....	32
Tableau 6 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Kolokani	33
Tableau 7 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koulikoro	36
Tableau 8 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kolokani	37
Tableau 9 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Sikasso.....	42
Tableau 10 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koutiala	43
Tableau 11 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Sikasso.....	47
Tableau 12 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koutiala	48

LISTE DES FIGURES :

Figure 1 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Bafoulabé	22
Figure 2 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Kayes.....	23
Figure 3 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Bafoulabé	27
Figure 4 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kayes.....	28
Figure 5 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koulikoro	32
Figure 6 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Kolokani	33
Figure 7 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koulikoro	37
Figure 8 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kolokani	38
Figure 9 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Sikasso.....	43
Figure 10 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koutiala	44
Figure 11 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Sikasso.....	48
Figure 12 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koutiala	49

RESUME EXECUTIF :

Sur la base des recommandations issues de l'atelier de formation sur la planification et la budgétisation sensible au genre en août 2021, le Groupe de Suivi Budgétaire (GSB) a élaboré des outils de collecte et d'analyse relative au processus budgétaire communal et national et a organisé des ateliers de formation à Bamako et dans les six (6) cercles cibles de R2G. Le GSB a également réalisé l'étude d'analyse budgétaire des budgets de l'Etat sur la nutrition et le Wash en décembre 2021.

C'est dans ce contexte que le Groupe de Suivi Budgétaire a prévu de faire l'étude d'analyse budgétaire des budgets des cercles et des communes sur la nutrition et le Wash.

Ladite étude a répondu à deux questions fondamentales :

- quel est le budget réel alloué à la Nutrition et au Wash de 2019 à 2021 dans les cercles et communes cibles ?
- quel mécanisme pour promouvoir la budgétisation de la Nutrition et du Wash dans le budget des communes cibles ?

A l'issue de ladite étude, nous avons retenu ce qui suit :

- dans chacune des communes, la budgétisation de manière générale et en particulier de la Nutrition et du Wash sont fonction de la disponibilité des ressources financières qui sont rares, d'où l'appel à des partenaires techniques et financiers ;
- face à cette rareté des ressources financières, la Nutrition et le Wash apparaissent « **MOINS** » prioritaires pour la planification des activités dans les PDESC. Ils deviennent le plus souvent une « **AFFAIRE** » des ONG et autres partenaires techniques et financiers ;
- la mauvaise gestion des « maigres ressources » des communes n'encourage pas les populations à faire confiance aux autorités communales, toute chose qui impacte sur la mobilisation sociale et financière en faveur du développement durable des communes ;
- à toutes ces insuffisances s'ajoute le manque de compétences humaines dans chacune des communes, notamment des élus communaux pour faciliter la prise en charge des activités de la Nutrition et du Wash, sans oublier l'insécurité endémique dans les communes avec un accent particulier pour Danderesso dans la région de Sikasso ;
- tous ces manquements constituent des facteurs limitant la bonne budgétisation des activités de Nutrition et du Wash dans les budgets des communes cibles ;
- la promotion de la budgétisation de la Nutrition et du Wash passe par la maîtrise des facteurs limitant sa bonne faisabilité dans chacune des communes cibles.

Le mécanisme en cinq (5) étapes pour promouvoir et pérenniser la budgétisation de la Nutrition et du Wash est proposé.

Des recommandations destinées aux communes cibles et au Groupe de Suivi Budgétaire (GSB) sont les suivantes :

a) A l'endroit des communes cibles :

- Informer et sensibiliser les communautés (interne et externe) pour leur meilleure implication dans le développement de leur cité ;
- Renforcer la compréhension de la nomenclature du budget des collectivités dans les différentes collectivités (commune, cercle, région) ;

- Renforcer le plaidoyer en faveur de la promotion de la Nutrition et du Wash dans les communes ;
- Mettre en place une équipe indépendante de suivi du plan de plaidoyer dans chacune des communes.

b) A l'endroit du GSB et ses partenaires :

- Rendre les Comités de Veille Citoyen (CVC) et les Commissions Régionales de Suivi Budgétaire (CRSB) plus opérationnels dans le suivi de l'analyse budgétaire des budgets des cercles et des communes sur la Nutrition et le Wash ;
- Renforcer à moyen termes l'accompagnement de tous les acteurs communaux du processus budgétaire afin de consolider les acquis.



INTRODUCTION :

1. Contexte :

Au cours des dernières décennies, de grands progrès ont été réalisés pour réduire toutes les formes de dénutrition chez les enfants de moins de cinq ans (CU5). En fait, la communauté internationale reconnaît que nous disposons d'une expertise et de ressources suffisantes pour arriver à zéro cas de dénutrition. Néanmoins, près de 200 millions d'UC5 souffrent de retard de croissance (taille/âge faible), d'émaciation (poids/taille faible), ou des deux, et plus de 340 millions de carences en vitamines et minéraux. L'impact de la pandémie de COVID-19 met encore plus de CU5 en danger. Le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la plupart des cibles des ODD liées à la faim, à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, condition préalable essentielle à un bon état nutritionnel.

Le Groupe de Suivi Budgétaire (GSB) créé en 2007 est une organisation crédible, reconnue comme le centre d'excellence et d'expertise de la Société Civile en matière de suivi des budgets par des analyses fiables et critiques afin de contribuer à l'amélioration de la gestion des budgets de l'Etat et des Collectivités Territoriales. Sa mission principale est de contribuer à la bonne gouvernance budgétaire publique réductrice de l'inégalité et de la pauvreté à travers le renforcement des capacités des organisations de la société civile, en collecte, traitement, analyse et plaidoyer budgétaire.

Trois objectifs spécifiques sont retenus par le GSB :

- promouvoir la participation de la société civile au processus budgétaire de l'Etat et des communes ;
- contribuer à l'amélioration de l'efficacité des dépenses et de la mobilisation des recettes ;
- renforcer la redevabilité dans la gestion des ressources publiques.

Right2Grow est un partenariat à la fois tactique et opportun. Avec une stratégie globale sur cinq (05) ans qui comprend nos approches du plaidoyer, de l'apprentissage, du développement des capacités mutuelles et de la gestion adaptative.

Nous collaborerons étroitement avec le ministère Néerlandais des Affaires Etrangères aux Pays-Bas et dans les pays du programme pour atteindre des objectifs communs et un impact durable. Le R2G s'alignera sur les acteurs internationaux et les incitera à se joindre à lui. Avec les communautés avec lesquelles nous travaillons, leurs organisations, le secteur privé et les partenaires gouvernementaux, nous savons comment parvenir à zéro dénutrition et zéro personne sans accès aux services Wash de base !

Parmi les quatre résultats attendus du programme R2G, deux sont en droite ligne avec les outils de suivi budgétaire :

- les communautés demandent et investissent dans les services sociaux de base et adoptent de bonnes pratiques en matière de nutrition et d'eau, d'assainissement et d'hygiène, en s'attaquant conjointement aux obstacles avec les partenaires du secteur privé ;
- des Organisations de la Société Civile (OSC) représentatives et dotées de moyens d'action naviguent efficacement dans l'espace civique pour plaider en faveur du leadership et de la bonne gouvernance afin de prévenir la dénutrition.

Le processus de Right2Grow au Mali a à son cœur la responsabilisation des communautés et la société civile en matière d'influence des politiques et programmes.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du programme Right2grow au Mali, le Groupe de Suivi Budgétaire a contractualisé un partenariat avec Action Contre la Faim pour une mission de suivi budgétaire. Par ailleurs, le GSB a signé un mémorandum de partenariat GSB-World Vision – ACF - GEGAA en vue de coordonner les interventions en matière de suivi, analyse et plaidoyer budgétaire.

Le suivi et le plaidoyer budgétaire qui en sont la clé de voûte nécessitent la mise à disposition d'outils devant être utilisés par les communautés en vue de la collecte de données financières et leur analyse.

Sur la base des recommandations issues de l'atelier de formation sur la planification et la budgétisation sensible au genre en Août 2021, le GSB a élaboré des outils de collecte et d'analyse relative au processus budgétaire communal et national et a organisé des ateliers de formation à Bamako et dans les 6 cercles cibles de R2G. Le GSB a également réalisé une l'étude d'analyse budgétaire des budgets de l'Etat sur la nutrition et Wash en Décembre 2021.

C'est dans ce contexte que le Groupe de Suivi Budgétaire a prévu de faire l'étude d'analyse budgétaire des budgets des cercles et des communes sur la nutrition et le Wash.

2. Objectifs :

Objectif global :

L'objectif de l'étude est d'identifier et d'analyser les budgets de nutrition et de Wash dans les budgets de six (06) cercles et de vingt-quatre (24) communes des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso.

Objectifs spécifiques :

- Connaître le budget réel alloué à la nutrition et au Wash de 2019 à 2021 dans les cercles et communes cibles ;
- Proposer un mécanisme pour promouvoir la budgétisation de la nutrition et du Wash dans les budgets des communes cibles.

3. Limites de l'étude :

L'inexpérience des Comités de Veille Citoyenne (CVC) dans la collecte des données a été la principale limite de cette étude.

4. Difficultés rencontrées :

L'impréparation et l'insuffisance de la coordination ont été les principales difficultés de l'étude.

Le temps et les moyens mis à la disposition de l'étude n'ont pas permis de former les CVC aux questionnaires. La coordination entre les agents terrain et le consultant devra être améliorée.

I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE :

1.1. Définitions de concepts :

i. LE WASH = EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE :

C'est un domaine d'intervention clé dans l'humanitaire et le développement international. Ce domaine est souvent dénommé par ses acronymes EAH et EHA, mais aussi par l'acronyme anglais WASH pour Water, Sanitation and Hygiène. On trouve aussi l'écriture WaSH, l'appellation WatSan (pour Water and Sanitation) et les acronymes AEPHA pour Accès à l'Eau Potable, l'Hygiène et l'Assainissement. Ces appellations sont notamment utilisées par les organisations non gouvernementales et les agences des Nations unies.

Les interventions EAH peuvent inclure :

- dans les situations d'urgence (catastrophes naturelles, conflits), l'approvisionnement en eau potable, par exemple par acheminement dans des camions-citernes et par stockage dans des citernes érigées rapidement ;
- toujours en situation d'urgence, l'installation de latrines ou au moins de points de défécation, notamment pour les camps de réfugiés lors de leur installation ;
- dans les programmes de reconstruction, après une catastrophe, les interventions visent notamment la réhabilitation des infrastructures. Un projet de construction de toilettes scolaires peut ainsi être intégré à un programme de reconstruction d'écoles ;
- dans les programmes de développement, les programmes de santé et d'infrastructure comprennent souvent un volet Watsan, intégrant à la fois l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène. Les interventions se font alors aussi bien au niveau de l'infrastructure que du social (création de comité de gestion, méthodes participatives pour l'apprentissage de l'hygiène, etc.)

ii. LA NUTRITION :

Elle peut être définie de diverses manières :

- introduction dans l'organisme, et utilisation par celui-ci, des matériaux plastiques et énergétiques (aliments, gaz respiratoires, etc.) qui lui sont nécessaires ;
- ensemble des processus d'assimilation et de dégradation des aliments qui ont lieu dans un organisme, lui permettant d'assurer ses fonctions essentielles et de croître ;
- science appliquée, au carrefour de plusieurs disciplines scientifiques (biologie, médecine, psychologie), qui permet de comprendre le fonctionnement du corps humain et de proposer des recommandations alimentaires ou médicales visant à maintenir celui-ci en bonne santé ;
- ensemble des actions et processus par lesquels un être vivant récupère et transforme des substances (atomes, ...).

Les interventions spécifiques à la nutrition sont les treize (13) actions nutritionnelles à fort impact décrites dans la série 2013 du Lancet sur la nutrition maternelle et infantile :

- promotion et soutien de l'allaitement maternel ;
- promotion de l'alimentation complémentaire (l'approvisionnement en nourriture est décrit dans l'intervention 12) ;
- lavage des mains au savon et promotion des comportements d'hygiène ;

- supplémentation en vitamine A ;
- suppléments thérapeutiques de zinc ;
- poudres de micronutriments multiples ;
- déparasitage ;
- suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes ;
- enrichissement en fer des agrafes ;
- iodation du sel ;
- suppléments d'iode ;
- prévention ou traitement de la malnutrition modérée chez les enfants de 6 à 23 mois ;
- traitement de la malnutrition aiguë sévère.

iii. UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE :

Une collectivité territoriale est une entité géographique dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière gérée par des organes élus sous le contrôle de l'Etat. *(CFCT, Les Collectivités Territoriales au Mali, 2008)*

iv. L'AUTONOMIE FINANCIERE :

L'autonomie financière est la possibilité pour une personne physique ou morale de disposer de revenus et d'un patrimoine propre dont la gestion est autonome. L'autonomie financière constitue l'un des attributs de la personnalité juridique. *(CFCT, Les Collectivités Territoriales au Mali, 2008)*

v. LA PERSONNALITE JURIDIQUE :

La personnalité juridique est l'attribut qui confère le droit de prendre des décisions dans une relative autonomie et de gérer un patrimoine propre à travers leurs organes élus. *(CFCT, Les Collectivités Territoriales au Mali, 2008)*

vi. LA REGION :

La région est une collectivité territoriale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et composée de cercles. Elle constitue le dernier niveau de la décentralisation territoriale.

La région a pour mission de mise en cohérence et l'articulation des stratégies de développement et d'aménagement du territoire.

Les organes de la région sont : l'Assemblée régionale et le Bureau de l'Assemblée régionale. *(CFCT, Les Collectivités Territoriales au Mali, 2008)*

vii. LE CERCLE :

Le cercle est le deuxième échelon de la pyramide de la décentralisation. C'est la collectivité de niveau intermédiaire de mise en cohérence entre la région et la commune. Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est constitué de communes.

Les organes du cercle sont : le Conseil de cercle et le Bureau du cercle. *(CFCT, Les Collectivités Territoriales au Mali, 2008)*

viii. LA COMMUNE :

La commune urbaine ou rurale est une collectivité décentralisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

La commune urbaine est composée essentiellement de quartiers, tandis que la commune rurale est composée essentiellement de villages et ou de fractions.

L'organisation, le fonctionnement, les attributions et les compétences des communes urbaines et les communes rurales sont identiques.

La commune est administrée par un organe délibérant (le Conseil communal) et un organe exécutif (le Bureau communal). (*CFCT, Les Collectivités Territoriales au Mali, 2008*)

ix. LE VILLAGE :

Un village est une agglomération rurale reconnue par l'autorité administrative ayant à sa tête un chef de village. A un village peuvent être rattachés des hameaux.

x. LE QUARTIER :

Le quartier est une partie d'un centre urbain ayant un nom et des limites clairement identifiables sur le terrain, et reconnu par l'autorité administrative. A un quartier peuvent être rattachés des secteurs. *ODHD : Profil socioéconomique des 703 Communes du Mali, Edition 2021.*

xi. LA FRACTION :

Est considérée comme fraction, une partie d'une population menant une vie nomade reconnue par l'autorité administrative. A une fraction peuvent être rattachés des points de regroupement ou des campements. *ODHD : Profil socioéconomique des 703 Communes du Mali, Edition 2021.*

xii. LE HAMEAU :

C'est un ensemble d'habitations isolées d'un village constitué d'une ou de plusieurs concessions, reconnu par l'autorité administrative mais qui ne jouit pas de statut de village. En langue locale, on utilise pour désigner les noms « Bougouda », « Wèrè », « Diassa », « Togoda » », etc. *ODHD : Profil socioéconomique des 703 Communes du Mali, Edition 2021.*

xiii. LE BUDGET :

Le budget est le document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. En cours d'exécution, il peut être modifié ou complété par le vote d'un budget supplémentaire par l'organe délibérant de la collectivité territoriale.

La définition donnée par l'article 170 de la Loi N°95-034 du 12 avril 1995 modifiée portant Code des collectivités en République du Mali est la suivante : « Le budget est l'acte par lequel est prévu et autorisé l'ensemble des charges et des ressources des collectivités territoriales » (*Loi N°2017-051 du 02 octobre 2017 portant Code des collectivités territoriales*)

L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de la même année.

xiv. LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE :

La nomenclature budgétaire est un document qui sert de cadre pour l'exécution des dépenses et des recettes inscrites au budget. Elle recense et classe par nature l'ensemble des comptes afférents aux dépenses et recettes du budget selon une codification très stricte (*CFCT, Contrôle budgétaire et comptable des collectivités territoriales, 2009*).

La nomenclature budgétaire des collectivités territoriales se présente en huit titres qui sont :

- titre I : compte des ressources durables ;
- titre II : compte d'actifs immobilisés ;
- titre III : compte des stocks ;
- titre IV : compte de tiers ;

- titre V : comptes de trésorerie ;
- titre VI : comptes de charges par nature ;
- titre VII : comptes des produits par nature ;
- titre VIII : comptes des autres charges et des autres produits.

En section de fonctionnement, les dépenses sont décrites aux comptes du titre VI, les recettes sont décrites aux comptes du titre VII. Certaines opérations particulières sont retracées au titre VIII.

En section d'investissement, les dépenses et les recettes sont décrites aux comptes des classes I et II. Les comptes du titre IV et du titre V sont non budgétaires.

Les dépenses et les recettes de même nature sont regroupées dans des comptes à trois chiffres qui constituent des chapitres, l'article composés de quatre chiffres constitue une division du chapitre : le paragraphe sous division de l'article est composé de cinq (05) chiffres.

Exemples :

- Titre 6 : Comptes des Charges par nature
 - Sous-titre 62 : Achat de denrées et fournitures
 - Chapitre 621 : Fournitures stockées
 - Article 6217 : Fournitures de bureau stockées
 - Paragraphe 62171 : Fournitures et petits matériels ;
 - Paragraphe 62172 : Fournitures liées à l'informatique ;
 - Paragraphe 62173 : Fournitures livres, cassettes, vidéo.

La nomenclature budgétaire est un outil de travail pour tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des collectivités territoriales (organe délibérant, ordonnateur, tutelle, comptable public). Les mêmes principes de classement sont utilisés pour effectuer des rapprochements et des contrôles et obtenir les mêmes résultats.

Le budget obéit à des règles de présentation fixées par la loi et règlements en vigueur. Le respect de la nomenclature budgétaire est de rigueur.

xv. POURQUOI TU PAIES DES IMPÔTS A TA COMMUNE (JUSTIFICATION) ?

Selon le Guide illustré de la Fiscalité Locale de la Direction Générale des Impôts du Mali, (*Edition officielle – 1^{ère} Edition – Décembre 2019*), ta commune de rend beaucoup de services en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable, de voirie, d'éclairage. Elle construit des marchés, des gares routières, des écoles, des centres de santé, des bâtiments administratifs. Elle doit aussi payer des salaires, l'électricité, du mobilier et des fournitures de bureau.

Tout cela à un coût et rien de tout cela ne sera possible, si la commune n'a pas de ressources. Elle doit donc les demander à ses citoyens.

C'est pour que chaque citoyen paie sa juste part de toutes ces charges, que des impôts ont été institués.

Ainsi, quand tu exerces un métier dans la commune, quand tu y possède un bien, quand tu utilises un bien ou une ressource de la commune ou quand la commune te rend un service, il est

normal qu'elle te demande de payer une somme pour lui permettre de payer une partie de toutes ces dépenses qu'elle fait pour ton bien-être et celui de ta famille.

La Taxe de Développement Régional et Local communément appelée (TDRL) et les autres impôts que le citoyen de la commune paie, permet de réaliser des forages, d'aménager des points d'eau et d'offrir de l'eau potable à chacun.

C'est avec la TDRL et les autres impôts que tu paies, que ta commune construit des écoles, paie le salaire des enseignants, entretient et nettoie les classes, pour que les enfants apprennent.

La TDRL et les autres impôts que tu paies permettent à ta commune de prendre soin de ta santé, en construisant des centres de santé, en payant les médecins et les infirmiers, en te fournissant les médicaments à un bon prix.

Lorsque tu te maries, tu demandes au maire de célébrer ton mariage dans les bureaux de la mairie. Ce sont les impôts que tu paies qui permettent de construire les bâtiments de la mairie, de payer le papier, l'encre, l'électricité qui sont utilisés et de payer les salaires des employés de la mairie. Tu te rends ainsi service à toi-même en payant tes impôts.

Lorsque tu décideras de construire ta maison, tu auras besoin d'une autorisation. C'est la mairie de ta commune qui te délivrera ce document, l'autorisation de construire. Pour payer les agents qui doivent faire le travail et te rendre ainsi service, ta commune te demande de payer un impôt prévu pour cela.

xvi. TES DROITS FACE A LA COMMUNE :

Être citoyen de la commune et y payer des impôts donne des droits. Tu dois les exercer, en particulier aux élections communales pour choisir le maire et les conseillers communaux, en participant aux débats publics où le projet de budget est présenté et discuté, en posant des questions et en exprimant ton opinion lors de la présentation du compte administratif par le maire et ses conseillers.

Si tu négliges d'exercer ton droit, alors tu ne pourras savoir comment sont utilisés les impôts que tu paies et tu ne pourras rien faire pour prendre en compte ton point de vue.

- **LA RECLAMATION :** Tu as d'abord le droit de contester le montant d'impôt qui t'es réclamé si tu le trouves exagéré ou si tu penses que tu ne dois pas du tout cet-impôt.

Mais, dans tous les cas, tu dois d'abord payer le montant qui t'a été réclamé et au moment indiqué, sinon tu pourras être poursuivi pour non-paiement d'impôt et tu risques des sanctions comme des amendes, des pénalités ou même la prison.

- **LA RECLAMATION EN MATIERE D'IMPÔT SYNTHETIQUE, DE PATENTE OU DE TAXE FONCIERE :** Tu te présentes au service de réclamations de ton centre des impôts, s'il s'agit de l'impôt synthétique, de la patente ou de la taxe foncière.

Tu écriras au service des impôts pour expliquer pourquoi tu estimes ne devoir cet-impôt ou que le montant réclamé est trop élevé par rapport à ce que tu dois normalement payer.

Ta réclamation sera examinée et tu pourras être entendu avant que le service des impôts ne prenne une décision qu'il te notifiera.

- **LA RECLAMATION POUR LES AUTRES IMPÔTS :** Tu te présentes au service de réclamations de ton centre des impôts, s'il s'agit de l'impôt synthétique, de la patente ou de la taxe foncière.

Tu écriras au service des impôts pour expliquer pourquoi tu estimes ne devoir cet-impôt ou que le montant réclamé est trop élevé par rapport à ce que tu dois normalement payer.

Ta réclamation sera examinée et tu pourras être entendu avant que le service des impôts ne prenne une décision qu'il te notifiera.

- **LE BUDGET** : Comme citoyen de la commune, lorsque vous avez payé vos impôts à la commune, vous avez des droits.

C'est dans le budget de la commune que sont versés les impôts, taxes et redevances que vous payez chaque année.

C'est le budget qui indique aussi à quoi sont utilisées les ressources ainsi récoltées par la commune. Vous pouvez ainsi savoir quels montants votre commune consacre à la santé, à l'éducation, à l'eau potable, à l'éclairage, à la voirie, etc.

- **LE PROJET DE BUDGET** : Le maire et le conseil communal doivent donc chaque année vous expliquer d'abord quels montants d'impôts il vous est demandé de payer. Ces montants figurent dans le projet de budget, pour chaque catégorie d'impôts.

Le maire et les conseillers communaux que vous avez élus, doivent vous présenter et expliquer le projet de budget qu'ils proposent lors de séances publiques où vous avez le droit de demander des explications et d'exprimer votre point de vue. Ces séances doivent se tenir au cours du mois du dernier trimestre chaque année.

- **LA REDDITION DE COMPTES** : Quand le budget a été voté et qu'il a été exécuté, le maire et le conseil communal doivent vous informer comment et à quoi les impôts que vous avez payés ont été utilisés.

Ce compte rendu doit aussi être présenté lors de séances publiques où vous avez le droit de demander des explications et d'exprimer votre point de vue.

Ainsi, la loi vous donne la possibilité d'intervenir pour faire prendre en compte vos souhaits pour l'utilisation des impôts que vous payez.

xvii. **INDICES DE PAUVRETE COMMUNALE PAR REGION, CERCLE ET RANG DE PAUVRETE DES COLLECTIVITES CIBLEES :**

Cet indicateur donne à chaque commune une valeur unique abstraite (sans unité de mesure) censée représenter la mesure synthétique de son offre de services socioéconomiques. C'est une échelle dont la valeur minimale est de -0,76 et la maximale 2,69 : les communes les plus pauvres ont les valeurs les plus petites et les plus nanties les valeurs les plus grandes. Deux communes ayant des valeurs très proches sur cette échelle sont censées avoir des conditions de vie très similaires.

Les indicateurs relatifs aux communes ciblées par l'étude dans les trois (03) régions et les huit (08) cercles concernés sont donnés en annexe.

1.2. Zones ciblées par l'étude :

Le Mali dispose d'une nouvelle carte administrative. La nouvelle configuration de l'organisation administrative du territoire se présente ainsi qu'il suit : 01 District, 19 Régions, 156 Cercles, 466 Arrondissements dont les 06 Arrondissements du District de Bamako, 807 communes.

Suivant la nouvelle architecture administrative, les trois (3) Régions comptent respectivement :

- Région de Kayes : 10 Cercles, 33 Arrondissements, 65 Communes, 963 VFQ ;
- Région de Koulikoro : 10 Cercles, 29 Arrondissements, 61 Communes, 1218 VFQ ;
- Région de Sikasso : 08 Cercles, 21 Arrondissements, 52 Communes, 667 VFQ.

Les collectivités ciblées ne tiennent pas compte du nouveau découpage territorial du Mali suivant la loi n°2012-017 du 2 mars 2012 portant création de circonscriptions administratives au Mali.

La mission a été réalisée dans trois (3) régions (Kayes, Koulikoro et Sikasso), six (6) cercles dont deux (2) par région : Kayes, Bafoulabé (2/6 cercles de la région de Kayes), Koulikoro, Kolokani (2/6 cercles de la région de Koulikoro), Sikasso, Koutiala (2/7 cercles de la région de Sikasso) et vingt-quatre (24) communes dont quatre (4) par cercle, soit, huit (8) commune par région.

En effet, les communes des cercles de Kayes (Hawa Dembaya, Khouloum, Marintoumania, Ségala) et de Bafoulabé (Bafoulabé, Bamafélé, Gounfan, Mahina) représentent respectivement 14,28% et 30,77% de l'ensemble de leurs communes (28 communes pour le cercle de Kayes et 13 communes pour le cercle de Bafoulabé).

Les huit (8) communes des cercles de Kayes et de Bafoulabé représentent 19,51% de l'ensemble des communes (41) des deux (2) cercles.

Enfin, les huit (8) communes représentent 6,20% de l'ensemble des communes (129) de la région de Kayes.

Notons que les communes ciblées sont à 62,5% « Non Pauvre », 25% « Pauvre » et 12,5% « Presque Pauvre ». Toutes sont du milieu rural. Les communes de Bafoulabé et de Gounfan sont parmi les dix premières des Communes Pauvres en 2020.

Dans la région de Koulikoro, les communes des cercles de Koulikoro (Koulikoro, Méguetan, Sirakorola, Tienfala) et de Kolokani (Kolokani, Nossombougou, Tioribougou, Wolodo) représentent respectivement 44,44% et 40% de l'ensemble de leurs communes (9 communes pour le cercle de Koulikoro et 10 communes pour le cercle de Kolokani).

Les huit (8) communes des cercles de Koulikoro et de Kolokani représentent 42,11% de l'ensemble des communes (19) des deux (2) cercles.

Enfin, les huit (8) communes représentent 7,41% de l'ensemble des communes (108) de la région de Koulikoro.

Les communes ciblées dans la région de Koulikoro, 50% sont « Non Pauvre », 37,5% sont « Presque Pauvre » et 12,5% sont « Pauvre ». Toutes sont du milieu rural excepter la commune de Koulikoro. Toutes les communes, excepté celle de Koulikoro de par leur statut sont au-delà de la centième place en 2020.

Enfin, dans la région de Sikasso, les communes des cercles de Sikasso (Danderesso, Diomatènè, Kignan, Sikasso) et de Koutiala (Koutiala, M'Pessoba, N'Golonianasso, Zanfigué) représentent respectivement 9,30% et 11,11% de l'ensemble de leurs communes (43 communes pour le cercle de Sikasso et 36 communes pour le cercle de Koutiala).

Les huit (8) communes des cercles de Sikasso et de Koutiala représentent 10,12% de l'ensemble des communes (79) des deux (02) cercles.

Enfin, les huit (8) communes représentent 4,76% de l'ensemble des communes (168) de la région de Sikasso.

Les tendances entre les communes ciblées dans la région de Sikasso sont similaires à celles de Koulikoro, soit 50% sont « Non Pauvre », 37,5% sont « Presque Pauvre » et 12,5% sont « Pauvre ». Deux des communes sont du milieu urbain. Seule une des communes est classée de par son statut de pauvreté est au-delà de la centième place en 2020.

L'identité des personnes enquêtées dans les différentes communes cibles est précisée en annexe.

1.3. Déroulement de l'étude :

1) Rencontre de démarrage ou réunion de cadrage :

Objectif : S'accorder avec le commanditaire sur la compréhension des TDR, les orientations à donner à l'étude et le calendrier de réalisation.

La réunion de cadrage en ligne au GSB avec la participation de ACF, de VW, des structures de mise en œuvre de R2G et l'expert de GSB. Cette rencontre a été mise à profit pour valider les Pré-outils de collecte et la méthodologie d'intervention.

2) Collecte et traitement des données :

Objectifs :

- Exploiter les documents et classer les informations selon les centres d'intérêts de l'étude ;
- Analyser les données et en faire la synthèse ;
- Rédiger un projet de rapport provisoire à déposer au commanditaire.

La production du projet de rapport provisoire est basée sur la compilation des rapports produits successivement par les travaux des Comités de Veille Citoyen (CVC) et des Commissions Régionales de Suivi Budgétaire (CRSB).

En effet, les opérations de collecte des données seront effectuées par les Comités de Veille Citoyen (CVC). Les informations collectées seront remontées en copies dures aux Commissions Régionales de Suivi Budgétaire (CRSB) par les CVC.

Chaque CVC produira un rapport de collecte, notamment sur les difficultés rencontrées.

Les missions de supervision et de saisi des données sont effectuées par les membres des CRSB, Elles s'assurent de la fiabilité des données collectées par les CVC.

Les données saisies seront remontées en format de fichiers et envoyées par WhatsApp ou par E-mail à la Coordination.

Chaque CRSB produira un rapport de collecte, notamment sur les difficultés rencontrées.

3) Restitution et finalisation du rapport :

Objectifs :

- Soumettre le rapport provisoire à l'appréciation du Groupe de Suivi Budgétaire (GSB) ;
- Restituer et partager les résultats de l'étude lors d'un atelier national ;
- Finaliser et déposer le rapport de l'étude ainsi que les copies des documents collectés à l'issue de l'étude.

II. RESULTATS DE L'ETUDE :

2.1. PRESENTATION ET ANALYSE DES BUDGETS REELS ALLOUES A LA NUTRITION ET AU WASH DE 2019 A 2021 DANS LES CERCLES ET COMMUNES CIBLES :

Les informations portent essentiellement sur les renseignements recueillis sur la base des questionnaires administrés dans les communes, les cercles et les régions ciblées du programme Right2Grow.

Il s'agit de l'existence ou pas de lignes budgétaires pour la nutrition et le Wash. Au cas où les lignes sont absentes, les enquêtés doivent nous informer des efforts et difficultés de cette budgétisation. Aussi, les acteurs éventuels de financement de ces deux lignes budgétaires et des activités auxquelles sont liées les dépenses dans les secteurs. Il s'agit enfin de recueillir d'éventuelles suggestions de mécanisme pour intégrer une ligne carrément nutrition et Wash dans le budget des localités ciblées par l'étude. Les données portent sur les exercices 2019, 2020 et 2021.

Il s'agit de faire l'état des lieux de la budgétisation de la Nutrition et du Wash dans les communes de chaque cercle et de leurs évolutions en 2019, 2020 et 2021.

Les activités de Nutrition et du Wash doivent être préalablement inscrites dans les PDESC.

2.1.1. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition et au Wash dans les cercles et communes de la région de Kayes :

2.1.1.1. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition dans les cercles et communes de la région de Kayes :

Les communes cibles des cercles de Bafoulabé et de Kayes dans la région de Kayes réalisent des activités de Nutrition.

2.1.1.1.1. Etat des lieux de la budgétisation de la nutrition dans les cercles et communes de la région de Kayes :

a. CERCLE DE BAFOULABE :

• Commune rurale de Bafoulabé :

L'enquête n'a pas pu fournir de montants au titre du budget nutrition dans la commune de Bafoulabé en 2019, 2020, et 2021.

La nomenclature budgétaire ne réserve pas de ligne nutrition et les ASACO ne prennent pas en compte le volet nutrition dans leurs plans d'opération selon l'enquête.

Les difficultés de la commune de Bafoulabé sont entre autres, le manque de partenaires financiers, l'insuffisance de personnel formé dans la prise en charge de la malnutrition, la méconnaissance de la nutrition par certaines populations.

• Commune rurale de Bamafélé :

Il ressort de l'enquête que la nutrition a été budgétisée dans la commune de Bamafélé avec cent mille francs CFA (100 000 F.CFA) chaque année, respectivement en 2019, 2020 et 2021, soit trois cent mille francs (300 000 F.CFA) pour les trois (3) ans.

Les difficultés rencontrées dans la commune de Bamafélé pour la prise en charge de la nutrition seraient la mauvaise gestion, le manque de moyens de déplacement pour sensibiliser la population et collecter des données sur la nutrition.

Les dépenses de nutrition dans la commune de Bamafélé sont en premier lieu dominées par l'alimentation de complément, la supplémentation en vitamine A, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, l'iodation du sel et en second lieu, la promotion et le soutien à l'allaitement maternel exclusif.

La formation des acteurs de la nutrition, en particulier les conseillers communaux semble nécessaire, notamment sur la transformation de produits locaux. Il serait également nécessaire de doter la commune en équipements adéquats pour la transformation.

- **Commune rurale de Gounfan :**

L'enquête n'a pas fourni de montants pour le budget nutrition durant les trois (3) ans dans la commune rurale de Gounfan.

Un rapprochement des membres du CVC de Gounfan est prévu auprès de la mairie pour l'inscription de la nutrition dans le budget.

- **Commune rurale de Mahina :**

La commune de Mahina a disposé comme budgets nutrition en 2019, trente-deux mille sept cent cinquante francs CFA (32 750 F.CFA), en 2020, cinquante-huit mille trois cent francs CFA (58 300 F.CFA) et en 2021, quatre-vingt-trois mille quatre cent francs CFA (83 400 F.CFA).

Il n'y pas une ligne budgétaire spécifique pour la nutrition mais plutôt une ligne budgétaire pour toutes les subventions aux titres d'appui à tous les organismes et personnes physiques.

La commune de Mahina manque de ressources humaines de qualité pour mieux coordonner la prise en charge de la nutrition dans le budget.

La commune de Mahina s'est investie dans la sensibilisation et la formation en allaitement maternel exclusif, la promotion de l'alimentation complémentaire, la supplémentation en vitamine A, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, les suppléments thérapeutiques de zinc et l'iodation du sel.

b. CERCLE DE KAYES :

- **Commune rurale de Hawa Dembaya :**

La commune rurale de Hawa Dembaya a eu comme budgets nutrition respectivement cinq cent mille francs CFA (500 000 F.CFA) en 2019, deux millions de francs CFA (2 000 000 F.CFA) en 2020 et quatre millions de francs CFA (4 000 000 F.CFA) en 2021.

Dans la commune de Hawa Dembaya, les dépenses en nutrition sont prioritairement destinées à la promotion de l'alimentation complémentaire, puis suivent la sensibilisation et la formation en allaitement maternel exclusif, la supplémentation en vitamine A, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, les suppléments thérapeutiques de zinc et l'iodation du sel.

- **Commune rurale de Khouloum :**

La commune rurale de Khouloum avait quarante mille francs CFA (40 000 F.CFA) en 2019, trente mille francs CFA (30 000 F.CFA) en 2020 et cinquante mille francs CFA (50 000 F.CFA) de dépenses en nutrition.

La commune a investi prioritairement dans la supplémentation en vitamine A, puis dans la sensibilisation et la formation en allaitement maternel, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, les suppléments thérapeutiques de zinc et faiblement dans la promotion de l'alimentation complémentaire.

La commune de Khouloum est une commune qui a des problèmes d'accès aux denrées alimentaires. Les fruits sont rares et chers.

- **Commune rurale de Marintoumania :**

La commune rurale de Marintoumania a disposé comme dépenses en nutrition en 2019, un million six cent cinquante-deux mille francs CFA (1 652 000 F.CFA), en 2020, un million neuf cent mille francs CFA (1 900 000 F.CFA) et en 2021, deux millions cent mille francs CFA (2 100 000 F.CFA).

Les difficultés de la commune de Marintoumania sont la faible mobilisation des ressources financières internes (impôts et taxes), l'insuffisance de partenaires.

Les dépenses en nutrition de la commune vont prioritairement dans la sensibilisation et la formation en allaitement maternel exclusif, la promotion de l'alimentation complémentaire, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes et en second lieu à la supplémentation en vitamine A et les suppléments thérapeutiques de zinc.

Des démonstrations nutritionnelles et la distribution du « Plompy'Nut » qui est un produit dédié à la réhabilitation nutritionnelle des enfants à partir de 6 mois et des adultes souffrant de malnutrition aiguë sévère sont organisées dans la commune.

- **Commune rurale de Ségala :**

La commune rurale de Ségala a disposé de trois cent mille francs CFA (300 000 F.CFA) respectivement en 2019 et en 2020 pour la nutrition et aucune information en 2021.

Il est prévu un rapprochement des membres du CVC de Ségala auprès de la mairie pour l'inscription de la nutrition dans le budget.

Les dépenses en nutrition à Ségala sont essentiellement la supplémentation en vitamine A, la promotion de l'alimentation complémentaire, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes. Ensuite viennent la sensibilisation et la formation en allaitement maternel exclusif, l'iodation du sel et les suppléments thérapeutiques de zinc.

Il est à noter que Ségala est une commune qui a des problèmes d'accès aux denrées alimentaires. Les fruits sont rares et chers.

2.1.1.1.2. Evolution du budget Nutrition dans les cercles et communes de la région de Kayes :

Nous allons présenter, analyser les tendances et à travers des graphiques monter les évolutions des financements de la nutrition dans les communes ciblées des deux (02) cercles de la région de Kayes de 2019 à 2021.

a. COMMUNES DU CERCLE DE BAFOULABE :

Tableau 1 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Bafoulabé

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Bafoulabé	0	0	0	0
Bamafélé	100 000	100 000	100 000	300 000
Gounfan	0	0	0	0
Mahina	32 750	58 300	83 400	174 450
Total	132 750	158 300	183 400	474 450

Source : Enquêtes GSB, 2022

L'absence de montants dans les communes de Bafoulabé et de Gounfan, peuvent s'expliquer par des limites dans la collecte des données.

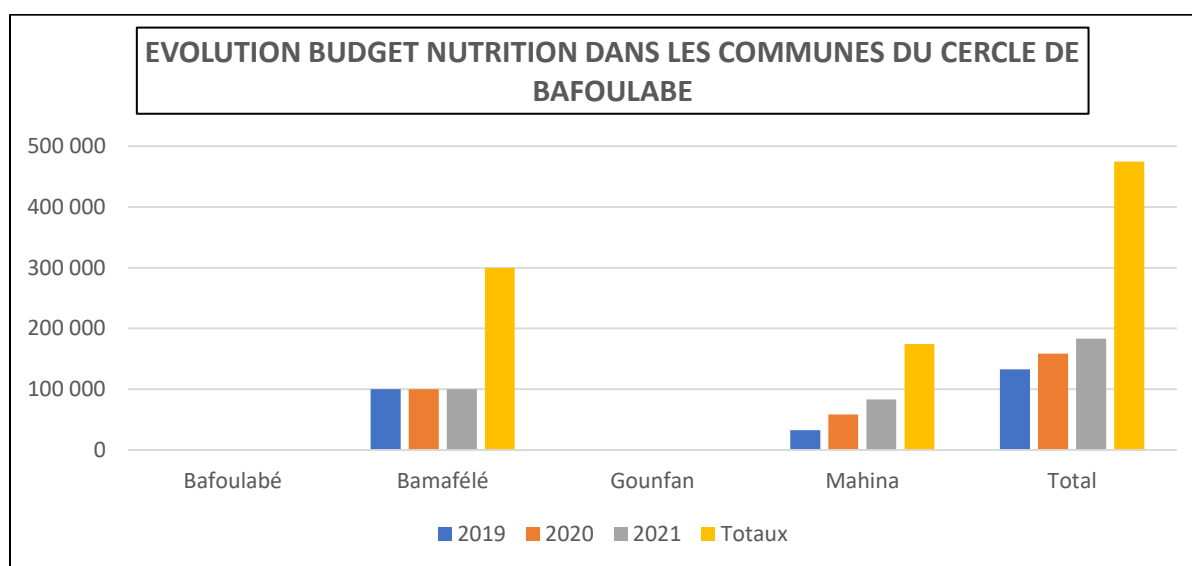
La commune de Bamafélé a investi trois cent mille francs CFA (300 000 F.CFA) durant les trois (3) ans. Il faut des efforts dans les communes de Bafoulabé et Goufan pour relever le défi de la budgétisation en nutrition.

A ce stade, le cercle de Bafoulabé a investi en nutrition environ cinq cent mille francs CFA (500 000 F.CFA). Le budget nutrition du cercle est presque resté constant d'année en année.

Il faut rappeler que les communes de Bafoulabé et Gounfan avec chacune -0,02 d'Indice de Pauvreté Communale en 2020 sont des Communes Pauvres. Elles occupent respectivement le 63^e et 64^e rang dans la région en 2020.

La figure 1 donne la représentation graphique de l'évolution du budget de la nutrition dans les communes du cercle de Bafoulabé.

Figure 1 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Bafoulabé



L'évolution constante dans la commune de Bamafélé, croissante dans la commune de Mahina est reflétée sur le graphique. Ces deux (2) communes doivent améliorer leurs dépenses en nutrition.

b. COMMUNES DU CERCLE DE KAYES :

Tableau 2 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Kayes

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Hawa Dembaya	500 000	2 000 000	4 000 000	6 500 000
Khouloum	40 000	30 000	50 000	120 000
Marintoumania	1 652 000	1 900 000	2 100 000	5 652 000
Ségala	300 000	300 000	0	600 000
Total	2 494 019	4 232 020	6 152 021	12 872 000

Source : Enquêtes GSB, 2022

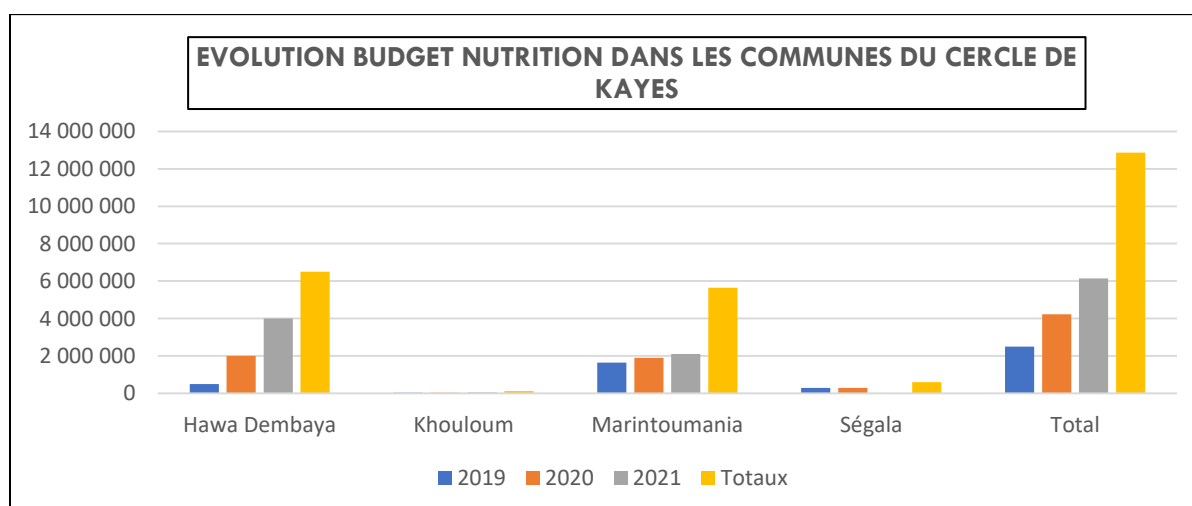
Dans le cercle de Kayes, la commune de Hawa Dembaya est celle qui a la plus investie durant les trois (3) ans en dépenses de nutrition avec six millions cinq cent mille francs CFA (6 500 000 F.CFA), suivie de la commune de Marintoumania avec cinq millions six cent cinquante-deux mille francs CFA (5 652 000 F.CFA). De loin, arrivent respectivement les communes de Ségala et Khouloum avec six cent mille francs CFA (600 000 F.CFA) et cent vingt mille francs CFA (120 000 F.CFA).

C'est en 2021 que le cercle a connu plus d'investissements en nutrition avec six millions cent cinquante-deux mille vingt un francs CFA (6 152 021 F.CFA) pour une dépense totale durant les trois (3) ans de douze millions huit cent sept cent deux mille francs CFA (12 872 000 FCFA).

Les communes de Hawa Dembaya et de Marintoumania ont connu une évolution croissante des dépenses en nutrition.

La figure 2 donne la représentation graphique de l'évolution du budget de la nutrition dans les communes du cercle de Kayes.

Figure 2 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Kayes



Le faible niveau des dépenses dans les communes de Khouloum et de Ségala est perceptible sur la figure. Le total donne l'évolution du cercle durant les trois (3) ans (2019, 2020, 2021) qui est restée croissante à l'image des communes.

2.1.1.2. Présentation et analyse des résultats relatifs au Wash dans les cercles et communes de la région de Kayes :

Les communes cibles des cercles de Bafoulabé et de Kayes dans la région de Kayes réalisent des activités en Wash.

2.1.1.2.1. Etat des lieux de la budgétisation du Wash dans les cercles et communes de la région de Kayes :

a. CERCLE DE BAFOULABE :

- **Commune rurale de Bafoulabé :**

Dans la commune de Bafoulabé, la SOMAGEP joue un rôle important dans l'approvisionnement en eau potable des populations. Le Wash n'existe pas dans la nomenclature budgétaire des collectivités.

L'enquête ne fournit pas de montants en 2019, 2020 et 2021 comme dépenses en Wash dans la commune de Bafoulabé.

Les difficultés rencontrées dans la commune de Bafoulabé sont entre autres le manque de financements, de personnel qualifié, l'insuffisance des ressources financières internes (impôts et taxes) mobilisées. La commune a fortement besoin de partenaires financiers pour la prise en charge des activités en Wash.

- **Commune rurale de Bamafélé :**

La commune rurale de Bamafélé, a eu comme dépenses en Wash en 2019, 2020 et 2021, un million de francs CFA (1 000 000 F.CFA/an).

Le manque de réalisation des pompes, de dépôts d'ordures et de matériels d'assainissement sont entre autres des difficultés que rencontre la commune de Bamafélé dans la prise en charge du Wash.

Les dépenses en Wash dans la commune de Bamafélé sont prioritairement destinées à la promotion du lavage des mains au savon et de la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages, suivies de la promotion de l'utilisation des latrines améliorées.

La commune de Bamafélé sollicite un accompagnement pour la réalisation de dépôts d'ordures et la dotation en matériels d'hygiène et assainissement. L'amélioration de la situation passe par la sensibilisation de la population.

- **Commune rurale de Gounfan :**

Les dépenses en Wash dans la commune rurale de Gounfan étaient respectivement en 2019, 2020 et 2021, de treize millions cent trente-huit mille sept cent francs CFA (13 138 700 F.CFA), quatorze millions quatre cent cinquante-deux mille cinq cent francs CFA (14 452 500 F.CFA) et dix millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille cent francs CFA (10 898 100 F.CFA).

Les dépenses en Wash sont essentiellement consacrées à la promotion du lavage des mains au savon, la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages et celle de l'utilisation des latrines améliorées.

La recherche de partenaires et la sensibilisation des populations pour améliorer le domaine dans la commune de Gounfan. La commune manque de financement pour son développement.

- **Commune rurale de Mahina :**

La commune rurale de Mahina a seulement investi en 2020 un budget Wash de deux cent cinquante mille francs CFA (250 000 F.CFA)

Le manque de réalisation des pompes, de dépôts d'ordures et de matériels d'assainissement sont entre autres des difficultés que rencontre la commune de Mahina dans la prise en charge du Wash.

La commune de Mahina a organisé des journées d'assainissement dans le domaine de l'hygiène et l'assainissement.

La fourniture d'eau est assurée par la SOMAGEP, ce qui expliquerait le faible investissement de la commune dans l'eau de 2019 à nos jours.

La commune de Mahina sollicite un accompagnement pour la réalisation de dépôts d'ordures et la dotation en matériels d'hygiène et assainissement. L'amélioration de la situation passe par la sensibilisation de la population.

Les dépenses en Wash sont consacrées à la promotion du lavage des mains au savon, la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages et celle de l'utilisation des latrines améliorées.

- b. CERCLE DE KAYES :**

- **Commune rurale de Hawa Dembaya :**

La commune rurale de Hawa Dembaya avait comme budget Wash, quarante-six millions de francs CFA (46 000 000 FCFA) en 2019, dix millions de francs CFA (10 000 000 F.CFA) en 2020 et cinq millions de francs CFA (5 000 000 F.CFA) en 2021.

L'enclavement de la commune de Hawa Dembaya et la difficile accès à l'eau potable dans certaines localités de la commune sont entre autres des difficultés majeures de la commune.

Les éléments de dépenses en Wash semblent portés sur la promotion du lavage des mains au savon, la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages et la promotion de l'utilisation des latrines améliorées.

La commune de Hawa Dembaya s'appuie sur ses fonds propres limités et des partenaires pour la prise en charge de ses activités en Wash.

- **Commune rurale de Khouloum :**

La commune rurale de Khouloum a disposé d'un million cinq cent mille francs CFA (1 500 000) en 2019, deux millions de francs CFA (2 000 000 F.CFA) et un million de francs CFA (1 000 000 F.CFA) comme budgets Wash.

La promotion du lavage des mains au savon et la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages constituent les principaux éléments des dépenses en Wash suivie de la promotion de l'utilisation des latrines améliorées dans la commune de Khouloum.

La commune de Khouloum dispose d'une eau de mauvaise qualité avec un taux de calcaire trop élevé dans l'eau de consommation dans la plupart des villages de la commune. La commune n'a pas de moyens pour faire le suivi dans chaque village les activités du Wash.

La commune de Khouloum fait des efforts en faveur de la sensibilisation pour que les populations comprennent la nécessité d'inscrire le Wash dans le budget communal.

- **Commune rurale de Marintoumania :**

La commune de Marintoumania a dépensé dans le Wash en 2019, un million de francs CFA (1 000 000 F.CFA), en 2020, sept millions cinq cent mille francs CFA (7 500 000 F.CFA) et en 2021, trois millions cinq cent mille francs CFA (3 500 000 F.CFA).

La commune finance sur fonds propre ou à travers la contribution de partenaire pour financer les activités du Wash.

Le nombre élevé de la population par rapport au nombre des pompes à motricité humaine, l'incapacité de mobiliser les ressources pour la réparation des pompes à motricité humaine sont entre autres des difficultés de la commune de Marintoumania pour la satisfaction de certains besoins en Wash.

La commune investit prioritairement dans la promotion de l'utilisation des latrines améliorées puis viennent la promotion du lavage des mains au savon et la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages.

La commune a besoin de sensibiliser la population sur le système de lavage des mains, l'utilisation de la latrine moderne.

- **Commune rurale de Ségala :**

La commune de Ségala dispose respectivement en 2019, 2020 et 2021, douze millions quatre cent vingt mille francs CFA (12 420 300 F.CFA), dix millions quatre cent vingt-mille trois cent francs CFA (10 420 300 F.CFA) et cinq millions deux cent dix mille cent cinquante francs CFA (5 210 150 F.CFA) comme budgets Wash.

Malgré la présence de la SOMAGEP dans certains villages de Ségala, l'eau est toujours insuffisante et impropre à la consommation.

Les dépenses en Wash dans la commune de Ségala sont consacrées prioritairement à la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages puis à celle du lavage des mains au savon et de l'utilisation des latrines améliorées.

2.1.1.2.2. Evolution du budget Wash dans les cercles et communes de la région de Kayes :

Nous allons présenter, analyser les tendances et à travers des graphiques pour monter les évolutions des financements du Wash dans les communes ciblées des deux (02) cercles de la région de Kayes de 2019 à 2021.

a. COMMUNES DU CERCLE DE BAFOULABE :

Tableau 3 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Bafoulabé

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Bafoulabé	0	0	0	0
Bamafélé	100 000	100 000	100 000	300 000
Gounfan	13 138 700	14 452 500	10 898 100	38 489 300
Mahina	0	250 000	0	250 000
Total	13 238 700	14 802 500	10 998 100	39 039 300

Source : Enquêtes GSB, 2022

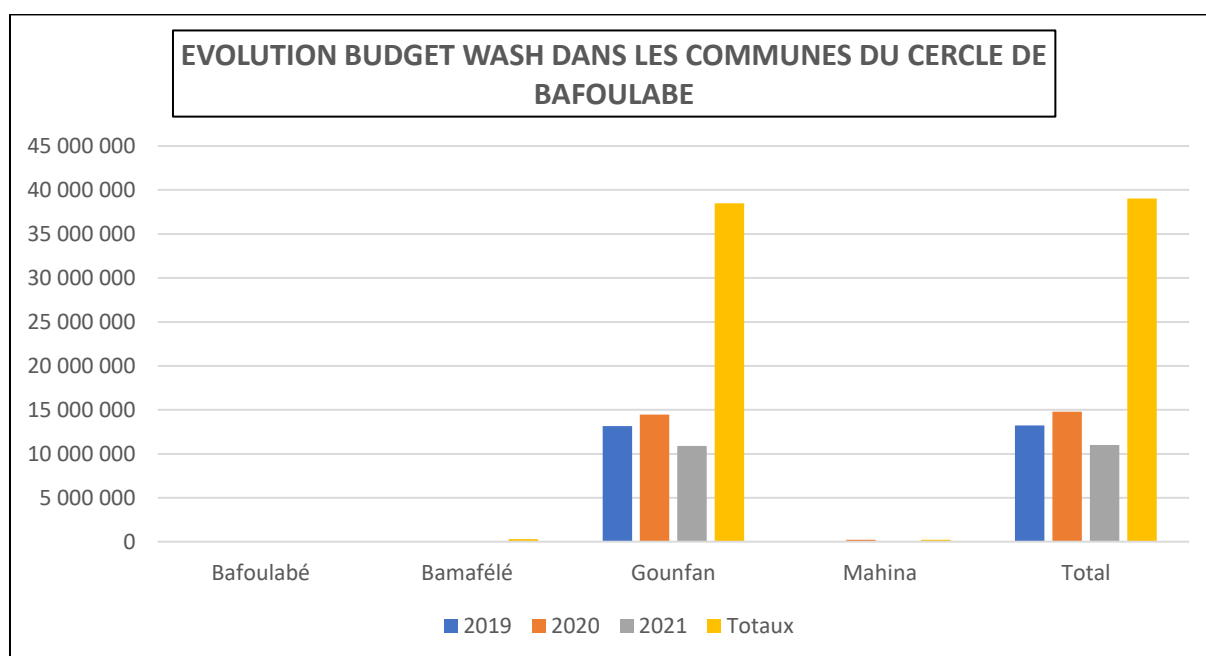
Pour des dépenses Wash d'environ trente-neuf millions de francs CFA (39 000 000 F.CFA) durant les trois (3) ans, les décaissements du cercle ont chutés d'environ quatre millions de francs CFA (4 000 000 F.CFA) entre 2020 et 2021 après une légère croissance entre 2019 et 2020. Cette tendance ne doit pas continuer dans le cercle.

La commune de Gounfan tire le cercle dans la même évolution. Elle est suivie de Bamafélé, puis de Mahina.

Bien que la commune de Gounfan soit une Commune Pauvre, cette première place en dépenses Wash ne semble pas corroboré avec son statut et avec les difficultés de mobilisation des ressources dans la commune.

La figure 3 donne la représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Bafoulabé.

Figure 3 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Bafoulabé



Les investissements faibles dans les communes de Bamafélé et à Mahina, contrairement à celle de Goufan sont bien perceptibles sur le graphique.

b. COMMUNES DU CERCLE DE KAYES :

Tableau 4 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kayes

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Hawa Dembaya	46 000 000	10 000 000	5 000 000	61 000 000
Khouloum	1 500 000	2 000 000	1 000 000	4 500 000
Marintoumania	1 000 000	7 500 000	3 500 000	12 000 000
Ségala	12 420 300	10 420 300	5 210 150	28 050 750
Total	60 922 319	29 922 320	14 712 171	105 550 750

Source : Enquêtes GSB, 2022

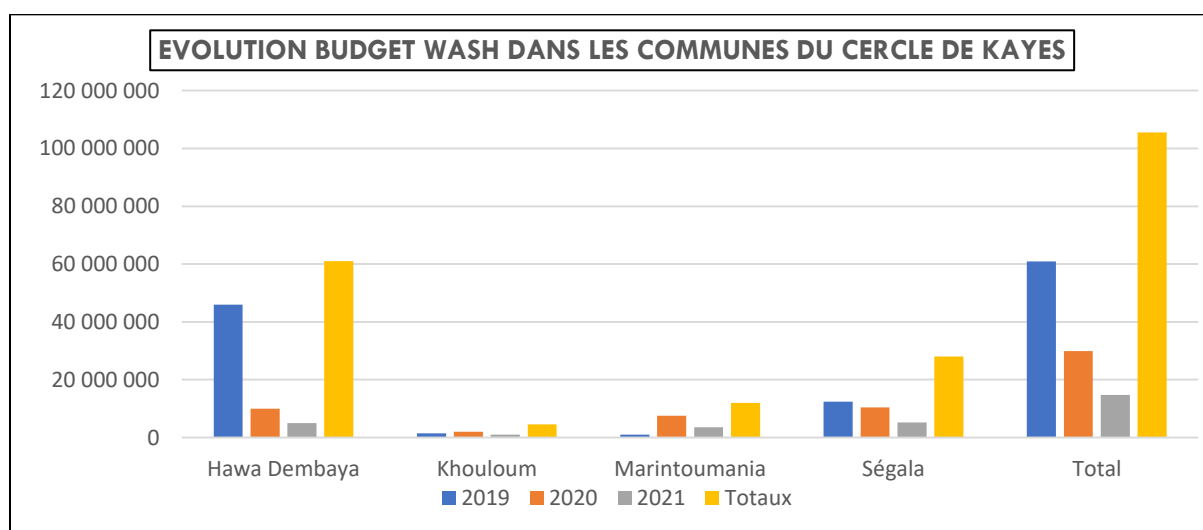
Comme en nutrition, la commune de Hawa Dembaya se taille la part en Wash durant les trois ans avec soixante-un millions de francs CFA (61 000 000 F.CFA). Elle est suivie des communes de Ségala et Marintoumania respectivement avec vingt-huit millions cinquante mille sept cent cinquante francs CFA (28 050 750 F.CFA) et douze millions de francs CFA (12 000 000 F.CFA). Vient de loin la commune de Khouloum avec quatre millions cinq cent mille francs CFA (4 500 000 F.CFA).

Avec plus de cent millions de francs CFA (100 000 000 F.CFA) de dépenses en Wash dans les communes durant les trois (3) ans, c'est en 2019 qu'il y a eu plus de dépenses avec soixante millions neuf cent vingt-deux mille trois cent dix-neuf francs CFA (60 922 319 F.CFA).

Les budgets Wash dans toutes les communes ont évolué de manière irrégulière avec une progression pour certaines et une réduction pour d'autres d'une année à l'autre. Par exemples, la commune de Hawa Dembaya qui passe de quarante-six millions de francs CFA (46 000 000 F.CFA) en 2019 à cinq millions de francs CFA (5 000 000 F.CFA) en 2021 et la commune de Marintoumania qui passe d'un million de francs CFA (1 000 000 F.CFA) en 2019 à trois millions cinq cent mille francs CFA (3 500 000 F.CFA) en 2021.

La figure 4 ci-dessous donne la représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kayes.

Figure 4 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kayes



Toutes les analyses faites ci-dessus sont reflétées sur le graphique dans les communes du cercle de Kayes et sont plus perceptibles sur le total avec une chute des investissements de 2019 à 2021.

2.1.2. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition et au Wash dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :

2.1.2.1. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :

Les communes cibles des cercles de Koulikoro et de Kolokani dans la région de Koulikoro réalisent des activités de Nutrition.

2.1.2.1.1. Etat des lieux de la budgétisation de la Nutrition dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :

a. CERCLE DE KOULIKORO :

• Commune urbaine de Koulikoro :

L'enquête n'a pas pu nous permettre d'avoir des chiffres pour la nutrition dans la commune urbaine de Koulikoro.

Au même moment, l'enquête ne mentionne aucune dépense dans les éléments de nutrition comme la sensibilisation et la formation en allaitement maternel exclusif, la promotion de l'alimentation complémentaire, en supplémentation en vitamine A, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, les suppléments thérapeutiques de zinc, l'iodation du sel.

Cette situation plus que préoccupante doit faire l'objet d'une analyse du GSB et de ses partenaires pour la prise en charge de la nutrition dans le budget de la commune urbaine de Koulikoro.

• Commune rurale du Méguetan :

La commune rurale du Méguetan a dépensé en 2019, six cent mille francs CFA (600 000 F.CFA), en 2020, un million francs CFA (1 000 000 F.CFA) et en 2021, un million francs CFA (1 000 000 F.CFA) comme budget alloués à la nutrition.

La commune ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour assurer la sensibilisation, l'information et la formation sur la nutrition, toutes choses qui demande des fonds.

Les fonds en nutrition sont le plus investis dans la supplémentation en vitamine A, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, les suppléments thérapeutiques de zinc, ensuite suivent la promotion de l'alimentation complémentaire, la sensibilisation et la formation en allaitement maternel exclusif, l'iodation du sel.

Des efforts sont faits pour suivre et contrôler l'inscription des activités de nutrition dans le PDESC.

• Commune rurale de Sirakorola :

La commune rurale de Sirakorola, n'a rien dépensé au titre de la nutrition. Le PDESC ne présente pas d'activités liées à la nutrition.

Le conseil communal dans sa délibération du 17 juin 2022 aurait décidé de réviser le PDESC en y intégrant les aspects liés à la nutrition.

La prise en charge de la nutrition serait difficile dans les localités de la commune de Sirakorola en raison de l'analphabétisme, du manque d'information sur l'importance de la nutrition de la grande majorité de la population. Une sensibilisation s'imposerait à ce niveau.

• Commune rurale de Tienfala :

Aucun montant n'a été communiqué par l'enquête sur les budgets de nutrition dans la commune rurale de Tienfala.

Les questions de nutrition ne sont pas perçues comme pertinentes. On ne sait pas dans quelle partie du budget ou du PDESC des activités de nutrition sont à prévoir.

A partir de 2022, la mairie a inscrit dans son budget un appui en faveur de quatre (4) agents de santé communautaire qui participent aux activités de promotion de la nutrition dans la commune. Ils reçoivent quatre-vingt mille francs CFA (80 000 F.CFA) à raison de vingt mille francs CFA (20 000 F.CFA) par agent et par mois.

Dans le PDESC également, dans le sous-secteur santé sont prévues quelques activités en faveur de la nutrition.

L'absence d'aucun mécanisme local de motivation instauré au sein de la communauté, l'insuffisance de personnel et des moyens logistiques (moto, etc.), la rupture fréquente des intrants nutritionnels, l'insuffisance de formation à l'endroit des femmes transformatrices des produits locaux.

La nutrition est une affaire de tout le monde. Tout le monde doit s'impliquer, agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, chefs coutumiers, communicateurs, ..., chacun à un rôle à jouer.

b. CERCLE DE KOLOKANI :

• Commune rurale de Kolokani :

La commune rurale de Kolokani a disposé de budgets nutrition, en 2019, huit cent mille francs CFA (800 000 F.CFA), en 2020, huit cent mille francs CFA (800 000 F.CFA) et en 2021, un million de francs CFA (1 000 000 F.CFA).

Dans la commune de Kolokani, les dépenses nutritionnelles sont plus élevées en faveur de la sensibilisation et de la formation en allaitement maternel exclusif, l'alimentation de complément, la supplémentation en vitamine A, l'iodation du sel et moyennement dans les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, les suppléments thérapeutiques de zinc.

• Commune rurale de Nossombougou :

La commune rurale de Nossombougou a eu comme budgets nutrition deux cent mille francs CFA (200 000 F.CFA) respectivement en 2020 et 2021. Aucun budget n'est disponible en 2019.

Les actions dans la commune de Nossombougou sont essentiellement orientées sur la sécurité alimentaire. Pour la nutrition, la commune appuie les activités de distribution de la vitamine A.

A partir de 2022, la commune a prévu de prendre en compte quelques activités en matière de la nutrition :

- renforcer l'appui à la distribution de la vitamine A ;
- renforcer les capacités de certains groupements de femmes sur les bonnes pratiques culinaires nutritionnelles ;
- soutenir les activités du Groupe de sécurité alimentaire et nutritionnel (GSAN) ;
- construire une banque de sécurité alimentaire qui prend en compte les aspects de la nutrition ;
- créer une unité de transformation des produits locaux ;
- créer et équiper cinq (5) foyers de nutrition dans les structures de santé (Nossombougou, Ouarala, Diarrabougou, Tamani et Dourako).

Les difficultés majeures de la commune de Nossombougou sont l'insuffisance de ressources financières pour la commune et la pauvreté des ménages.

Les dépenses en faveur de la supplémentation en vitamine A sont les plus élevées dans la commune de Nossombougou, suivi de la promotion de l'alimentation complémentaire et viennent enfin la sensibilisation et la formation en allaitement maternel exclusif, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, les suppléments thérapeutiques de zinc, l'iodation du sel.

- **Commune rurale de Tioribougou :**

La commune rurale de Tioribougou a enregistré comme budgets nutrition, en 2019, 2020 et 2021 respectivement trois cent mille francs CFA (300 000 F.CFA), quatre cent cinquante mille francs CFA (450 000 F.CFA) et cinq cent mille francs CFA (500 000 F.CFA).

La commune connaît des difficultés de mobilisation des ressources et d'accès à des couches vulnérables.

Les dépenses élevées en nutrition dans la commune vont dans la sensibilisation et la formation en allaitement maternel exclusif, la promotion de l'alimentation complémentaire, la supplémentation en vitamine A, puis suivent les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, les suppléments thérapeutiques de zinc.

- **Commune rurale de Wolodo :**

La commune rurale de Wolodo a dépensé respectivement en 2019, 2020 et 2021 comme budgets nutrition cinq millions de francs CFA (5 000 000 F.CFA), un million de francs CFA (1 000 000 F.CFA) et un million de francs CFA (1 000 000 F.CFA).

Les difficultés que rencontre la commune pour la prise en charge de la nutrition reste la faible mobilisation des fonds budgétisés, car elle n'a pas beaucoup de ressources financières, les impôts et taxes sont peu recouverts pour le fonctionnement de la mairie.

Même si la totalité des matières imposables est payée, il serait impossible de prendre en charge le personnel de la mairie à plus forte raison d'autres dépenses.

Les dépenses nutrition les plus élevées concernent la sensibilisation et la formation en allaitement maternel exclusif, la supplémentation en vitamine A, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, les suppléments thérapeutiques de zinc, l'iodation du sel et en moyenne, elles sont destinées à la promotion de l'alimentation complémentaire.

2.1.2.1.2. Evolution du budget Nutrition dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :

Nous allons présenter, analyser les tendances et à travers des graphiques pour monter les évolutions des financements de la Nutrition dans les communes ciblées des deux (02) cercles de la région de Koulikoro de 2019 à 2021.

a. COMMUNES DU CERCLE DE KOULIKORO :

Tableau 5 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koulikoro

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Koulikoro	0	0	0	0
Méguetan	600 000	1 000 000	1 000 000	2 600 000
Sirakorola	0	0	0	0
Tienfala	0	0	0	0
Total	600 000	1 000 000	1 000 000	2 600 000

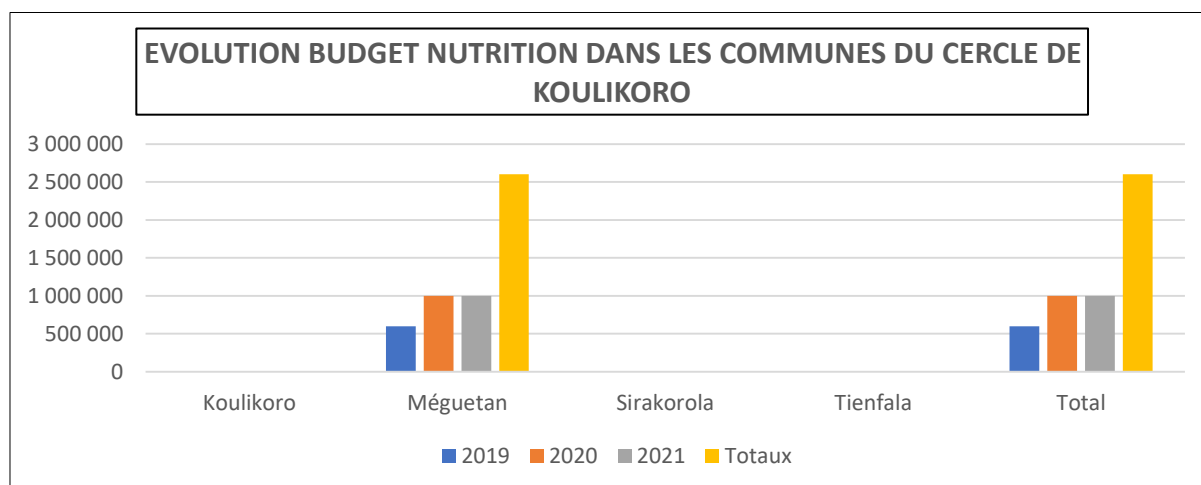
Source : Enquêtes GSB, 2022

La situation dans le cercle de Koulikoro n'est pas satisfaisante avec trois (3) communes sur quatre (4) qui ne présentent aucun chiffre en faveur de la prise en charge des activités de nutrition. Cette situation doit être rapidement corrigée par le GSB et ses partenaires.

La commune rurale du Méguetan affiche des budgets constants les deux (2) dernières années. Le cercle a connu deux millions six cent mille francs CFA (2 600 000 F.CFA) de dépenses sur les trois (3) ans.

La figure 5 donne la représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koulikoro.

Figure 5 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koulikoro



La tendance du financement des budgets nutrition dans la commune rurale du Méguetan doit être soutenue. Les situations dans les communes de Koulikoro, Sirakorola et Tienfala mériteraient plus d'attention de la part du GSB et de ses partenaires. Les quatre (4) communes du cercle de Koulikoro ne sont pourtant pas pauvres. La commune urbaine de Koulikoro avec un Indice de Pauvreté Communale 2020 de 1,84 occupe le 3^e rang régional en 2020.

La commune du Méguetan est la seule sur les quatre communes ciblées du cercle à avoir le statut de Commune Presque Pauvre avec 0,00 d'Indice de Pauvreté Communale 2020 et occupe le 62^e rang régional en 2020.

b. COMMUNES DU CERCLE DE KOLOKANI :

Tableau 6 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Kolokani

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Kolokani	800 000	800 000	1 000 000	2 600 000
Nossombougou	0	200 000	200 000	400 000
Tioribougou	300 000	450 000	500 000	1 250 000
Wolodo	5 000 000	1 000 000	1 000 000	7 000 000
Total	6 100 000	2 450 000	2 700 000	11 250 000

Source : Enquêtes GSB, 2022

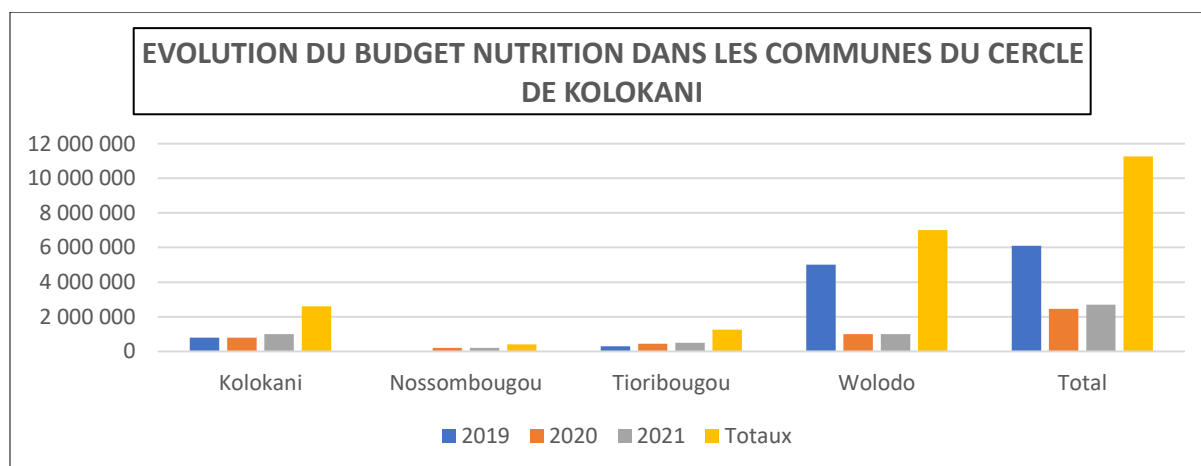
Le cercle de Kolokani avec onze millions deux cent cinquante mille francs CFA (11 250 000 F.CFA) de dépenses nutrition sur les trois (3) ans avec une tendance croissante car les dépenses sont passées de six millions cent mille francs CFA (6 100 000 F.CFA) en 2019 à deux millions sept cent mille francs CFA (2 700 000 F.CFA) en 2021 après un bon de six millions cent mille francs CFA (6 100 000 F.CFA) à deux millions quatre cent cinquante mille francs CFA (2 450 000 F.CFA) entre 2019 et 2020.

La commune de Wolodo avec sept millions de francs CFA (7 000 000 F.CFA) en trois (3) est suivie de celle de Kolokani avec deux millions six cent mille francs CFA (2 600 000 F.CFA), de Tioribougou avec un million deux cent cinquante mille francs CFA (1 250 000 F.CFA) et Nossombougou avec quatre cent mille francs CFA (400 000 F.CFA) à la même période.

La commune de Wolodo en dépit de Wolodo en dépit de son statut de Commune Pauvre (IPC_2020 = -0,23) occupe le 92^e rang régional. Toutes les communes ont connu une évolution peu variable mais soutenue.

La figure 6 donne la représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Kolokani.

Figure 6 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Kolokani



La chute des dépenses de la commune de Wolodo de cinq millions de francs CFA (5 000 000 F.CFA) en 2019 à un million de francs CFA (1 000 000 F.CFA) en 2020 et la baisse des dépenses dans le cercle doivent être revues pour un accroissement soutenu du budget nutrition.

2.1.2.2. Présentation et analyse des résultats relatifs au Wash dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :

Les communes cibles des cercles de Koulikoro et de Kolokani dans la région de Koulikoro budgétisent des activités en Wash.

2.1.2.2.1. Etat des lieux de la budgétisation du Wash dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :

a. CERCLE DE KOULIKORO :

• Commune urbaine de Koulikoro :

Contrairement à la nutrition, la commune urbaine de Koulikoro, a disposé respectivement en 2019, 2020 et 2021 comme budgets Wash deux millions cinq cent mille francs CFA (2 500 000 F.CFA), quatre millions de francs CFA (4 000 000 F.CFA) et six millions de francs CFA (6 000 000 F.CFA).

Les dépenses en Wash vont le plus dans la promotion du lavage des mains au savon, moyennement à la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages et faiblement à la promotion de l'utilisation des latrines améliorées. Le traitement des eaux usées produit des boues qui sont ensuite valorisées.

• Commune rurale du Méguétan :

La commune rurale du Méguétan a dépensé comme budgets Wash en 2019, six millions trois cent mille francs CFA (6 300 000 F.CFA), en 2020, deux millions cinq cent mille francs CFA (2 500 000 F.CFA) et en 2021, un million deux cent mille francs CFA (1 200 000 F.CFA).

Les difficultés de la commune dans la prise en charge des activités en Wash se résument ainsi :

- le non transfert des ressources dans le domaine de l'hydraulique ;
- l'absence de contrat entre la commune et les Association des Usagers en eau Potable (AUEP) ;
- la faible implication des autorités communales dans le processus de réalisation d'infrastructures Wash ;
- la non mise à jour du plan d'action Wash.

Les fonds en Wash dans la commune du Méguétan sont le plus investis dans la promotion de l'utilisation des latrines améliorées, puis dans la promotion du lavage des mains au savon, la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages.

Des efforts sont faits pour suivre et contrôler l'inscription des activités de Wash dans le PDESC.

• Commune rurale de Sirakorola :

Les arguments avancés par rapport à la non budgétisation de la nutrition dans le budget communal de Sirakorola sont valables pour le Wash. D'où la nécessité d'informer et de sensibiliser les populations par rapport à l'importance du Wash.

• Commune rurale de Tienfala :

Tout comme en nutrition, aucun montant signalé comme budgets Wash investis dans la commune rurale de Tienfala.

En 2022, la commune de Tienfala aurait inscrit et mobilisée plus de neuf millions de francs CFA (9 000 000 F.CFA) pour les questions d'assainissement entre autres, l'achat de motos tricycles, de poubelles et de petits matériels, la construction de deux (2) dépôts de transit.

La commune connaît une insuffisance de formation et d'information sur le Wash, de ressources matérielles et financières. Elle serait investie dans la promotion du lavage des mains au savon.

Le changement de comportement et de mentalité est un travail de tous les jours. Les questions de Wash s'inscrivent dans ce cadre.

b. CERCLE DE KOLOKANI :

- **Commune rurale de Kolokani :**

La commune rurale de Kolokani aurait dépensé comme budgets Wash, en 2019, 2020, 2021, cinq cent mille francs CFA (500 000 F.CFA) par an.

Dans la commune de Kolokani, les dépenses en Wash sont prioritairement destinées à la promotion de l'utilisation des latrines améliorées et ensuite à la promotion du lavage des mains au savon et la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages.

- **Commune rurale de Nossombougou :**

La commune rurale de Nossombougou a investi comme budgets Wash, deux millions de francs CFA (2 000 000 F.CFA) et cinq millions de francs CFA (5 000 000 F.CFA) respectivement en 2020 et 2021.

Les difficultés que la commune rencontre pour la prise en charge du Wash sont l'insuffisance de ressources financières pour la commune et la pauvreté des ménages.

Les dépenses en Wash les plus élevées concernent la promotion de l'utilisation des latrines améliorées, la promotion du lavage des mains au savon occupe les dépenses moyennes et la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages correspond aux faibles dépenses.

- **Commune rurale de Tioribougou :**

La commune rurale de Tioribougou a enregistré comme budgets Wash, en 2019, 2020 et 2021 respectivement six millions cinq cent mille francs CFA (6 500 000 F.CFA), huit millions de francs CFA (8 000 000 F.CFA) et dix millions de francs CFA (10 000 000 F.CFA).

La commune ne dispose pas suffisamment de ressources et connaît un faible taux de mobilisation des impôts et taxes ces dernières.

Les dépenses en Wash dans la commune concernent le plus la promotion du lavage des mains au savon et à la promotion de l'utilisation des latrines améliorées et faiblement dans la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages.

La commune de Tioribougou sollicite l'accompagnement de tous les partenaires pour une meilleure prise en compte des activités de Wash.

- **Commune rurale de Wolodo :**

Les budgets Wash dans la commune de Wolodo se sont estimés à un million cinq cent mille francs CFA (1 500 000 F.CFA) en 2019, sept cent mille francs CFA (700 000 F.CFA) en 2020 et six cent mille francs CFA (600 000 F.CFA) en 2021.

Les difficultés de la commune demeurent les problèmes de mobilisations de fonds car les recettes de la mairie sont insignifiantes. Et malgré que les compétences dans beaucoup de domaines aient été transférées aux collectivités territoriales par l'Etat, les ressources financières

n'ont pas été transférées. Et quand les fonds ne sont pas mobilisés, le taux de réalisation du compte administratif sera insignifiant.

Les dépenses en Wash dans la commune de Wolodo concernent prioritairement la promotion du lavage des mains au savon, la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages et la promotion de l'utilisation des latrines améliorées.

Les sensibilisations de la population sont faites lors des ateliers sur le lavage des mains avec de l'eau et de la cendre en cas de manque de savons.

2.1.2.2.2. Evolution du budget Wash dans les cercles et communes de la région de Koulikoro :

Nous allons présenter, analyser les tendances et à travers des graphiques pour monter les évolutions des financements du Wash dans les communes ciblées des deux (02) cercles de la région de Koulikoro de 2019 à 2021.

a. COMMUNES DU CERCLE DE KOULIKORO :

Tableau 7 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koulikoro

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Koulikoro	2 500 000	4 000 000	6 000 000	12 500 000
Méguetan	6 300 000	2 500 000	1 200 000	10 000 000
Sirakorola	0	0	0	0
Tienfala	0	0	0	0
Total	8 800 000	6 500 000	7 200 000	22 500 000

Source : Enquêtes GSB, 2022

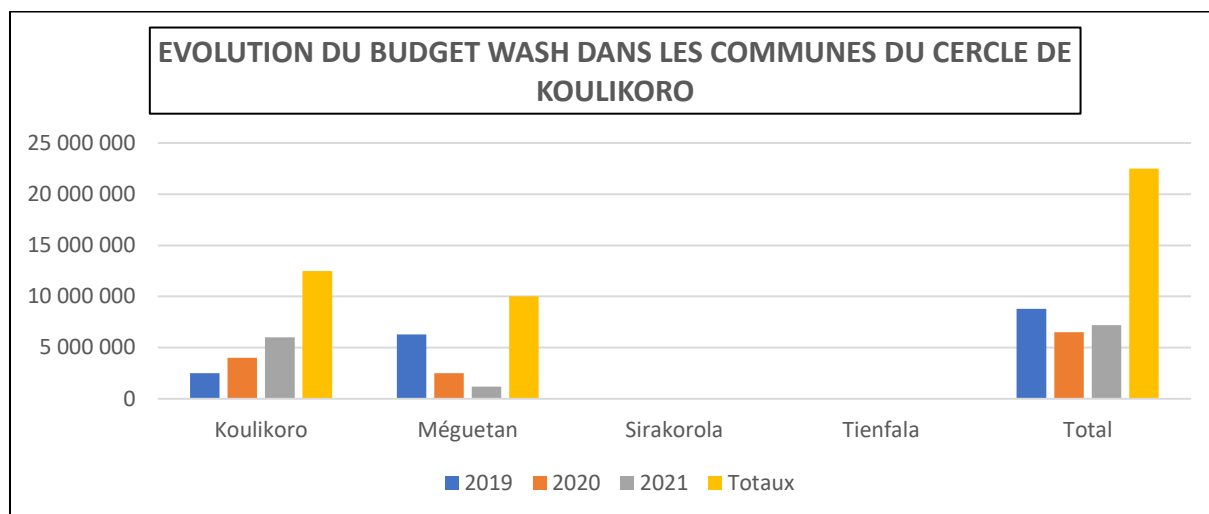
Les enquêtes n'ont pu donner aucun chiffre sur les budgets Wash dans les communes de Sirakorola et de Tienfala. La commune urbaine de Koulikoro, contrairement à la nutrition présente des montants des dépenses réalisées dans le cadre du Wash et qui se sont élevés en trois (3) ans à douze millions cinq cent mille francs CFA (12 500 000 F.CFA) avec une évolution croissante et régulière de 2019 à 2021.

La Commune du Méguetan est passée de six millions trois cent mille francs CFA en 2019 à un million deux cent mille francs CFA (1 200 000 F.CFA) en 2021. Cette tendance de la commune du Méguetan doit être corrigée.

Durant les trois (3) ans, le cercle de Koulikoro a dépensé vingt-deux millions cinq cent mille francs CFA (22 500 000 F.CFA).

La figure 7 donne la représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koulikoro.

Figure 7 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koulikoro



Si la commune urbaine de Koulikoro a connu une évolution remarquable de 2019 à 2021, la commune du Méguetan a connu une évolution inverse avec une chute de 2019 à 2021. La situation du cercle suit ces tendances contraires avec une évolution en dent de scie.

b. COMMUNES DU CERCLE DE KOLOKANI :

Tableau 8 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kolokani

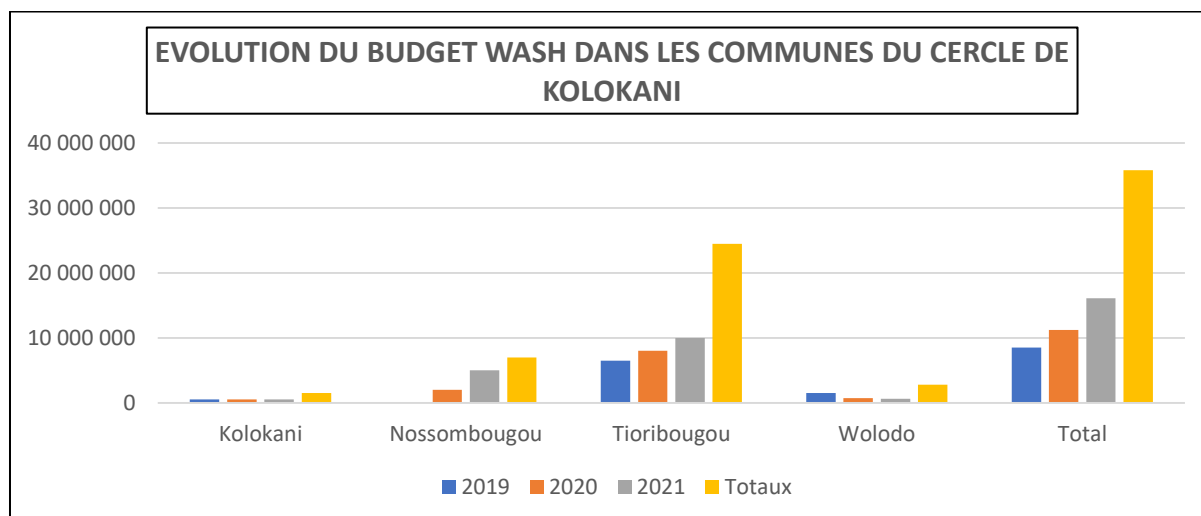
Localités	2019	2020	2021	Totaux
Kolokani	500 000	500 000	500 000	1 500 000
Nossombougou	0	2 000 000	5 000 000	7 000 000
Tioribougou	6 500 000	8 000 000	10 000 000	24 500 000
Wolodo	1 500 000	700 000	600 000	2 800 000
Total	8 500 000	11 200 000	16 100 000	35 800 000

Source : Enquêtes GSB, 2022

Les communes du cercle de Kolokani ont dépensé plus de trente-cinq millions de francs CFA (35 000 000 F.CFA) en trois (3) ans avec une évolution régulière de huit millions cinq cent mille francs CFA (8 500 000 F.CFA) en 2019 à seize millions cent mille francs CFA (16 100 000 F.CFA) en 2020, en passant par onze millions deux cent mille francs CFA (11 200 000 F.CFA) en 2020. La commune de Tioribougou a investi plus dans le Wash avec plus de vingt-quatre millions de francs CFA (24 000 000 F.CFA) en trois (3) ans. Elle est suivie respectivement par les communes de Nossombougou, Wolodo et Kolokani.

La figure 8 donne la représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kolokani.

Figure 8 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Kolokani



La commune de Kolokani connaît une évolution constante durant les trois (3) ans. Au même moment, la commune de Wolodo donne évolution décroissante de ses budgets Wash, alors que les communes de Nossombougou et de Tioribougou donnent des allures très satisfaisante et doivent se poursuivre pour prendre ne compte le maximum de besoins des populations.

Des efforts doivent s'accélérer pour augmenter non seulement les budgets des autres communes et de maintenir cette tendance.

A part la commune de Wolodo qui a le statut de Commune Pauvre, les communes de Kolokani et de Tioribougou ont les statuts de Communes Presque Pauvres avec des IPC_200 de 0,00 et la commune de Nossombougou avec un IPC_2020 de 0,18 est une Commune Non Pauvre.

2.1.3. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition et au Wash dans les cercles et communes de la région e Sikasso :

2.1.3.1. Présentation et analyse des résultats relatifs à la Nutrition dans les cercles et communes de la région de Sikasso :

Les communes cibles des cercles de Sikasso et de Koutiala dans la région de Sikasso budgétisent des activités de Nutrition.

2.1.3.1.1. Etat des lieux de la budgétisation de la Nutrition dans les cercles et communes de la région de Sikasso :

a. CERCLE DE SIKASSO :

- **Commune rurale de Danderesso :**

L'enquête ne précise pas si oui ou non, il y a une ligne budgétaire nutrition dans le budget communal de Danderesso. Cependant, la même source prévoit un montant respectif de deux cent mille francs CFA (200 000 F.CFA) en 2020 et 2021.

La collectivité et l'ONG APIB seraient les acteurs du financement de la nutrition dans la commune rurale de Danderesso.

L'insécurité dans la commune par la présence des groupes armés et des bandits constitue une inquiétude et qui fait fuir les partenaires qui accompagnent la commune.

La commune s'investit dans la mobilisation des fonds à travers la collecte des impôts et taxes. La sensibilisation des populations pour un engagement citoyen en faveur du paiement des impôts et taxes.

Les dépenses de nutrition dans la commune de Danderesso sont prioritairement la supplémentation en vitamine A et le déparasitage. Ensuite, viennent la promotion et le soutien à la sensibilisation et à la formation en allaitement maternel, la promotion de l'alimentation complémentaire, les suppléments thérapeutiques de zinc, les poudres de micronutriments multiples, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, l'enrichissement en fer des agrafes, l'iodation du sel, les suppléments d'iode, la prévention ou traitement de la malnutrition modérée chez les enfants de 6 à 23 mois, le traitement de la malnutrition aiguë sévère.

La recherche de financement pour la prise en charge des activités de la nutrition demeure une préoccupation de la commune.

- **Commune rurale de Diomatènè :**

La commune rurale de Diomatènè a enregistré un million de francs CFA (1 000 000 F.CFA) de budget nutrition seulement en 2021. Aucune indication pour 2019 et 2020. Ledit financement émane de l'Etat, de la commune et d'ONG.

Le manque de financement nécessaire serait à la base de la prise en charge des activités de nutrition dans les villages de la commune. La programmation budgétaire est donc fonction du niveau de mobilisation financière.

La commune de Diomatènè n'arrive pas à mobiliser la totalité des impôts et taxes pour prendre en compte les activités liées à la nutrition.

- **Commune rurale de Kignan :**

La commune rurale de Kignan a disposé en 2019, 2020 et 2021 le même montant de neuf cent trente-cinq mille francs CFA (935 000 F.CFA) de budget nutrition sous financement de l'Etat, l'UNICEF, AECID, Keneya Nièta, commune.

Des conseillers semblent avoir peu d'intérêt pour la nutrition et penseraient qu'elle est une affaire de l'Etat et de certaines ONG

La municipalité consacre des efforts dans la sensibilisation auprès des ménages pour appuyer les Groupes de sécurité alimentaire et nutritionnelle (GSAN) dans la fourniture des céréales en vue de faire la démonstration.

La méconnaissance de la nutrition par mes élus et autorités communaux devrait permettre un plaidoyer auprès de ces derniers pour faciliter une prise en charge éventuelle des activités de la nutrition dans le budget de la commune de Kignan.

Les dépenses de nutrition dans la commune de Kignan sont prioritairement consacrées à la prévention ou traitement de la malnutrition modérée chez les enfants de 6 à 23 mois, au traitement de la malnutrition aiguë sévère.

Ensuite, suivent la promotion et le soutien à la sensibilisation et à la formation en allaitement maternel, la promotion de l'alimentation complémentaire, la supplémentation en vitamine A et le déparasitage, les suppléments thérapeutiques de zinc, les poudres de micronutriments multiples, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, l'enrichissement en fer des agrafes, l'iodation du sel, les suppléments d'iode.

- **Commune urbaine de Sikasso :**

La commune urbaine de Sikasso a disposé durant la période dans le cercle de Sikasso des plus gros budgets de nutrition. Elle a consacré respectivement en 2019, 2020 et 2021, douze millions cent quarante-sept mille six cent vingt six francs CFA (12 147 626 F.CFA), vingt-trois millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille francs CFA (23 497 000 F.CFA) et dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quatre-vingt-onze francs CFA (19 997 691 F.CFA). Ces financements seraient de l'Etat, de l'UNICEF et de la commune.

La collaboration avec les structures de santé, la mobilisation des partenaires financiers et la budgétisation de la nutrition sont entre autres des efforts des autorités communales pour la prise en compte des activités de nutrition dans la commune.

Dans la commune urbaine de Sikasso, les difficultés ont pour noms, le faible accompagnement de l'Etat, l'insuffisance et la faible mobilisation des ressources locales.

Les dépenses prioritaires en nutrition de la commune font à la promotion et au soutien à la sensibilisation et à la formation en allaitement maternel, à la supplémentation en vitamine A, au déparasitage, à l'enrichissement en fer des agrafes, à l'iodation du sel et au traitement de la malnutrition aiguë sévère.

En second lieu, elles sont consacrées à la promotion de l'alimentation complémentaire, aux suppléments thérapeutiques de zinc, aux poudres de micronutriments multiples, aux suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, aux suppléments d'iode, à la prévention ou traitement de la malnutrition modérée chez les enfants de 6 à 23 mois.

Il semble nécessaire de renforcer le suivi des indicateurs nutrition au niveau des ASACO et centres de santé.

- **CERCLE DE KOUTIALA :**

- **Commune urbaine de Koutiala :**

La commune urbaine de Koutiala a dépensé respectivement en 2019, 2020 et 2021, trois millions six cent quatre-vingt mille francs CFA (3 680 000 F.CFA), deux millions cent cinquante-six mille quatre cent francs CFA (2 156 400 F.CFA), trois millions cinq cent cinquante-trois mille deux cent francs CFA (3 553 200 F.CFA) comme budgets de nutrition financés par l'Etat, la collectivité et des ONG.

La sensibilisation et le plaidoyer sont nécessaires pour améliorer la prise en charge des activités de nutrition dans la commune.

Les dépenses de nutrition dans la commune de Koutiala les plus élevés vont dans la supplémentation en vitamine A, les suppléments d'iode, la prévention ou traitement de la malnutrition modérée chez les enfants de 6 à 23 mois, le traitement de la malnutrition aiguë sévère.

Les dépenses moyennes sont consacrées à la promotion et au soutien dans la sensibilisation et à la formation en allaitement maternel, à la promotion de l'alimentation complémentaire, des poudres de micronutriments multiples, aux suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, à l'enrichissement en fer des agrafes.

Les dépenses de nutrition en suppléments thérapeutiques de zinc, au déparasitage, à l'iodation du sel sont faibles.

La commune semble être confrontée à la difficulté de retrouver tous les cas d'abandon d'enfants déjà dépistés.

Un appui financier des relais et des Groupe de sécurité alimentaire et nutritionnelle (ASAN) dans le cadre des dépistages des enfants et d'autres activités de nutrition.

Cependant, le conseil communal semble engagé pour soutenir les activités de nutrition dans la commune.

- **Commune rurale de M'Pessoba :**

La commune rurale de M'Pessoba a dépensé en nutrition en 2019, 2020 et 2021 respectivement neuf cent cinquante-cinq mille deux cent francs CFA (955 200 F.CFA), neuf cent cinquante-cinq mille deux cent francs CFA (955 200 F.CFA) et un million cinq cent vingt-huit mille huit cent francs CFA (1 528 800 F.CFA) sur financement de l'Etat, de la commune et d'ONG.

Les dépenses en nutrition dans la commune de M'Pessoba sont le plus consacrées à la promotion et au soutien à la sensibilisation et à la formation de l'allaitement maternel, à la promotion de l'alimentation complémentaire, au déparasitage, aux suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, aux suppléments d'iode, à la prévention ou traitement de la malnutrition modérée chez les enfants de 6 à 23 mois et au traitement de la malnutrition aiguë sévère.

Les dépenses sont moyennement consacrées à la supplémentation en vitamine A, aux suppléments thérapeutiques de zinc et à l'enrichissement en fer des agrafes.

Enfin, les dépenses sont faiblement consacrées aux poudres de micronutriments multiples et à l'iodation du sel.

La commune semble manquer de moyens financiers pour prendre en compte suffisamment les activités de nutrition.

Il faut plus d'engagement du conseil communal et des partenaires dans la prise en compte des activités de nutrition dans la commune.

- **Commune rurale de N'Golonianasso :**

La commune rurale de N'Golonianasso a dépensé en nutrition respectivement en 2019 deux cent quarante-sept mille cinq cent francs CFA (247 500 F.CFA), 2020, cent quatre-vingt-cinq mille francs CFA (185 000 F.CFA) et 2021 trois cent vingt-quatre mille francs CFA (324 000 F.CFA) sur financement de l'Etat, de la collectivité et d'ONG.

Le manque de moyens financiers et de partenaires dans la commune limite la prise en charge des activités de nutrition.

Il faut l'information et la sensibilisation des conseillers communaux et mobiliser des partenaires pour favoriser la prise en charge des activités de la nutrition.

Dans la commune de N'Golonianasso les dépenses de nutrition sont plus consacrées à la supplémentation en vitamine A, aux poudres de micronutriments multiples, à l'enrichissement en fer des agrafes, à l'iodation du sel, aux suppléments d'iode et au traitement de la malnutrition aiguë sévère.

Viennent ensuite dans les dépenses en nutrition, la promotion et soutien de l'allaitement maternel, la promotion de l'alimentation complémentaire, les suppléments thérapeutiques de zinc, le déparasitage, les suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, la prévention ou traitement de la malnutrition modérée chez les enfants de 6 à 23 mois.

Le manque de ressources, la faible mobilisation des impôts et taxes dans la commune et le manque de partenaires expliqueraient les difficultés de la non prise en charge des activités de la nutrition.

- **Commune rurale de Zanfigué :**

La commune rurale de Zanfigué a utilisé comme budgets nutrition un montant de trois cent mille francs CFA (300 000 F.CFA) en 2019, 2020 et 2021 dont cent mille francs CFA (100 000 F.CFA) par an avec la contribution de l'Etat, la commune et d'ONG.

La faible mobilisation des ressources dans la commune ne permet pas une prise en charge suffisante des besoins en nutrition de la commune.

Dans la commune de Zanfigué, les dépenses en nutrition sont réservées à la promotion et le soutien à la sensibilisation et à la formation de l'allaitement maternel, à la promotion de l'alimentation complémentaire, à la supplémentation en vitamine A, aux suppléments thérapeutiques de zinc, aux poudres de micronutriments multiples, au déparasitage, aux suppléments d'acide folique de fer pour les femmes enceintes, à l'enrichissement en fer des agrafes, à l'iodation du sel, aux suppléments d'iode, à la prévention ou traitement de la malnutrition modérée chez les enfants de 6 à 23 mois et au traitement de la malnutrition aiguë sévère.

2.1.3.1.2. Evolution du budget Nutrition dans les cercles et communes de la région de Sikasso :

Nous allons présenter, analyser les tendances et à travers des graphiques pour monter les évolutions des financements de la Nutrition dans les communes ciblées des deux (02) cercles de la région de Sikasso de 2019 à 2021.

a. COMMUNES DU CERCLE DE SIKASSO :

Tableau 9 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Sikasso

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Danderesso	0	200 000	200 000	400 000
Diomatènè	0	0	1 000 000	1 000 000
Kignan	935 000	935 000	935 000	2 805 000
Sikasso	12 147 626	23 497 000	19 997 691	55 642 317
Total	13 082 626	24 632 000	22 132 691	59 847 317

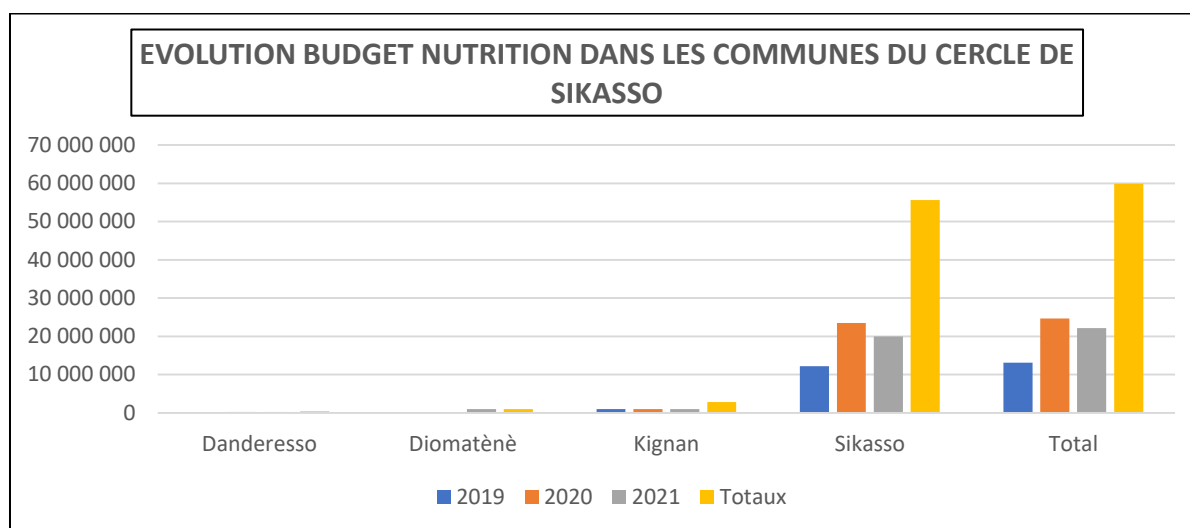
Source : Enquêtes GSB, 2022

Les quatre (4) communes du cercle de Sikasso en trois (3) ans ont investi plus de cinquante-neuf mille francs CFA (59 000 000) F.CFA dans la nutrition. Le cercle a connu une évolution positive entre 2019 et 2020 avec une légère chute de 2020 à 2021. Cette situation doit être revue pour avoir une augmentation des budgets nutrition dans le cercle. La commune urbaine de Sikasso à elle seule représente 93% des dépenses du cercle sur les trois (3) ans. Cette disparité doit être corrigée.

La commune rurale de Kignan, malgré son statut de Commune Pauvre (IPC_2020 = -0,03) et son 96^e rang régional en 2020 vient en 2^e position dans le cercle avec plus de deux millions (2 000 000 F.CFA) de dépenses de nutrition en trois (3) ans.

La figure 9 donne la représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Sikasso.

Figure 9 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Sikasso



Les tendances dans les communes sont perceptibles sur la figure de même que celle du cercle.

La tendance du cercle reflète celle de la commune urbaine de Sikasso avec les 93% des budgets du cercle sur les trois (3) ans.

b. COMMUNES DU CERCLE DE KOUTIALA :

Tableau 10 : Evolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koutiala

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Koutiala	3 680 000	2 156 400	3 553 200	9 389 600
M'Pessoba	955 200	955 200	1 528 800	3 439 200
N'Golonianasso	247 500	185 000	324 000	756 500
Zanfigué	100 000	100 000	100 000	300 000
Total	4 982 700	3 396 600	5 506 000	13 885 300

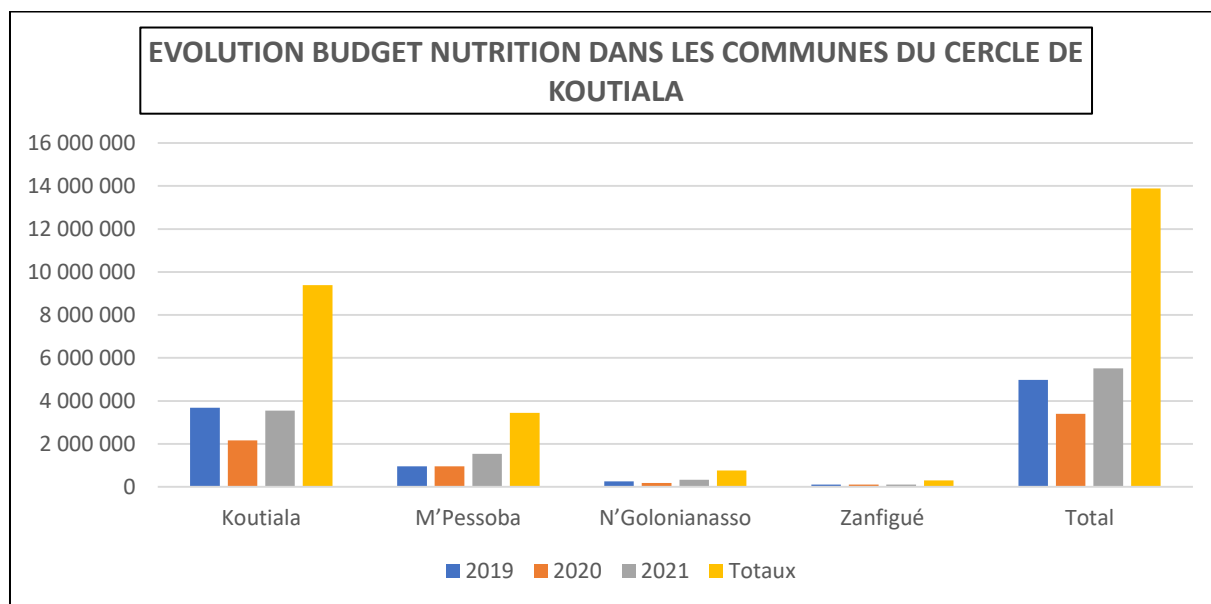
Source : Enquêtes GSB, 2022

Le cercle de Koutiala a commune une évolution en dent de scie sur les trois (3) ans avec une dépense en nutrition d'environ quatorze millions de francs CFA (14 000 000 F.CFA).

La commune urbaine de Koutiala avec plus de neuf millions de francs CFA (9 000 000 F.CFA) occupe la 1^{ère} place des dépenses de nutrition en trois (3) ans avec une évolution irrégulière durant la période. Après la commune de Koutiala, suivent respectivement les communes rurales de M'Pessoba, N'Golonianasso et Zanfigué. La commune de Zanfigué, malgré le niveau de ses dépenses en nutrition est la seule commune constante durant la période. Il faut rappeler qu'aucune des quatre (4) communes n'est une Commune Pauvre.

La figure 10 donne la représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koutiala.

Figure 10 : Représentation graphique de l'évolution du budget nutrition dans les communes du cercle de Koutiala



L'évolution croissante des budgets nutrition dans la commune de M'Pessoba, les variations en dent de scie de Koutiala et de N'Golonianasso sont bien visibles, de même que la constance de Zanfigué.

2.1.3.2. Présentation et analyse des résultats relatifs au Wash dans les cercles et communes de la région de Sikasso :

Les communes cibles des cercles de Sikasso et de Koutiala dans la région de Sikasso budgétisent des activités en Wash.

2.1.3.2.1. Etat des lieux de la budgétisation Wash dans les cercles et communes de la région de Sikasso :

a. CERCLE DE SIKASSO :

- **Commune rurale de Danderesso :**

La commune de Danderesso a disposé de quatre cent mille francs CFA (400 000 F.CFA) de budgets Wash en 2020 et 2021. Aucune explication sur la non prise en compte du Wash, tout comme la nutrition en 2019.

Ce financement est assuré par la commune et d'ONG. L'insécurité chronique dans la commune est un handicap et une préoccupation première pour les autorités et population de la localité compromettant tout développement

Le manque de financement dû au non paiement des impôts et taxes handicap la prise en charge des activités du Wash. L'information, la sensibilisation des populations pour le paiement des impôts et taxes communaux demeure des moyens pour améliorer les finances de la commune.

La paralysie du fonctionnement du conseil communal, le retour et le fonctionnement correct de de l'administration, des partenaires au développement sont les soucis premiers de la commune.

La promotion d'eau potable à la consommation et accessible et celle de l'utilisation des latrines améliorées sont les éléments prioritaires de dépense du poste dans la commune de Danderesso

et ensuite viennent celles consacrées à la promotion du lavage des mains au savon, de celles du traitement de l'eau au niveau des ménages, des pratiques de comportements d'hygiène.

- **Commune rurale de Diomatènè :**

La commune rurale de Diomatènè a dépensé un million de francs CFA dans le Wash en 2021. Il n'y a pas de montants signalés en 2019 et 2020.

L'Etat, la commune et les ONG sont les contributeurs à la prise en charge des activités du Wash dans la commune. Une commune qui ne dispose pas de moyens financiers et humains nécessaire pour faire face aux besoins du Wash.

Le manque de ressources ne favorise pas la prise en charge des activités du Wash dans la commune, de même que la méconnaissance par les populations de la pratique du Wash.

Les dépenses du Wash dans la commune de Diomatènè sont prioritairement consacrées à la promotion des pratiques de comportements d'hygiène, à la promotion de l'utilisation des latrines améliorées et en second lieu, elles sont pour la promotion d'eau potable à la consommation et accessible, la promotion du lavage des mains au savon et la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages.

- **Commune rurale de Kignan :**

La commune rurale de Kignan a dépensé en 2019, 2020 et 2021 respectivement comme budget Wash quatre cent vingt-huit mille deux cent soixante-cinq francs CFA (428 265 F.CFA), huit millions neuf cent quatre-vingt-deux mille huit cent cinquante-neuf francs CFA (8 982 859 F.CFA) et quatorze millions deux cent quatre-vingt-treize mille deux cent trente-quatre francs CFA (14 293 234 F.CFA). La commune a contribué à ce financement.

Il faut accroître la sensibilisation des conseillers communaux et les partenaires pour davantage prendre en compte les activités du Wash. Aussi, la commune serait confrontée à un faible recouvrement des impôts et taxes.

Les dépenses en Wash dans la commune de Kignan sont prioritairement consacrées à la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages, la promotion des pratiques de comportements d'hygiène suivies de la promotion d'eau potable à la consommation et accessible, la promotion du lavage des mains au savon, la promotion de l'utilisation des latrines améliorées et en second lieu.

Dans la commune de Kignan, il faut une implication de tous les acteurs pour une prise en charge des activités du Wash, faire un plaidoyer en faveur des élus pour leur montrer l'importance de prioriser la prise en charge du Wash et de la nutrition.

- **Commune urbaine de Sikasso :**

Les budgets Wash en 2019, 2020 et 2021 de la commune urbaine de Sikasso sont respectivement de sept millions deux cent quatre mille francs CFA (7 204 000 F.CFA), quatre millions cent vingt-six mille cinq cent deux francs CFA (4 126 502 F.CFA), six millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille francs CFA (6 984 000 F.CFA). Ils proviennent de l'Etat, de la commune, de partenaires (ONG, ..).

L'insuffisance des ressources financière, le faible engagement du conseil communal, le faible recouvrement des impôts et taxes handicapent la prise en charge des activités de Wash dans la commune de Sikasso.

La commune urbaine de Sikasso consacre prioritairement son budget Wash dans la promotion d'eau potable à la consommation et accessible et la promotion du lavage des mains au savon.

Ensuite, viennent la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages, la promotion des pratiques de comportements d'hygiène et la promotion de l'utilisation des latrines améliorées.

L'implication de tous les acteurs dans la prise en compte des activités de Wash et le plaidoyer en faveur des élus seraient indispensables pour améliorer la budgétisation du Wash et de la nutrition dans la commune de Sikasso.

b. CERCLE DE KOUTIALA :

• Commune urbaine de Koutiala :

La commune urbaine de Koutiala a dépensé en 2019, 2020 et 2021 respectivement deux cent mille francs CFA (200 000 F.CFA), trois cent mille francs CFA (300 000 F.CFA) et quatre cent mille francs CFA (400 000 F.CFA) comme budgets Wash, financés par l'Etat, la commune et des ONG. La commune connaît une faible mobilisation des ressources internes, notamment des impôts et taxes.

Tout comme pour la nutrition, le conseil communal semble engagé pour soutenir les activités de Wash dans la commune à travers la recherche de partenaires.

Les dépenses les plus élevées en Wash dans la commune de Koutiala vont prioritairement dans la promotion d'eau potable à la consommation et accessible, à la promotion des pratiques de comportements d'hygiène.

Les dépenses secondaires en Wash sont consacrées à la promotion du lavage des mains au savon, à la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages et de la promotion de l'utilisation des latrines améliorées.

La commune sollicite plus de soutiens financiers de la part de l'Etat et des partenaires. Aussi, il faut accroître la mobilisation des ressources internes qui pourra passer par l'amélioration du niveau de recouvrement des impôts et taxes de la commune.

• Commune rurale de M'Pessoba :

La commune rurale de M'Pessoba a dépensé comme budgets Wash 2019, 2020 et 2021 respectivement quatre millions cent trente mille francs CFA (4 130 000 F.CFA), quinze millions neuf cent quarante mille soixante-dix francs CFA (15 940 070 F.CFA), huit millions huit cent cinquante mille francs CFA (8 850 000 F.CFA) financés par l'Etat, la commune et des partenaires (World Vision, UNICEF).

Les budgets Wash dans la commune de M'Pessoba sont le plus investis dans la promotion d'eau potable à la consommation et accessible.

Les budgets Wash sont moyennement utilisés dans la promotion du lavage des mains au savon et la promotion des pratiques de comportements d'hygiène.

Les budgets Wash sont faiblement consacrés à la promotion du traitement de l'eau au niveau des ménages et à la promotion de l'utilisation des latrines améliorées.

• Commune rurale de N'Golonianasso :

Sur financement de l'Etat, de la commune et d'ONG, la commune rurale de N'Golonianasso a consacré en 2019 quatre cent vingt-six mille francs CFA (426 000 F.CFA), 2020 trois cent trente-trois mille neuf cent francs CFA (333 900 F.CFA), 2021 quatre cent vingt-trois mille cinq cent francs CFA (423 500 F.CFA).

La faible mobilisation des impôts et taxes de la commune et le manque de partenaires sont entre autres des difficultés de la commune dans la mobilisation des ressources nécessaires pour financer les activités du Wash.

Les dépenses en Wash dans la commune rurale de N’Golonianasso dans le cercle de Koutiala sont consacrées prioritairement dans la promotion d’eau potable à la consommation et accessible, la promotion de l’utilisation des latrines améliorées et secondairement dans la promotion du lavage des mains au savon, la promotion du traitement de l’eau au niveau des ménages et à la promotion des pratiques de comportements d’hygiène.

La commune de N’Golonianasso a plus que jamais besoin de ressources suffisantes et de l’accompagnement des partenaires pour la prise en charge plus accrue des activités du Wash.

- **Commune rurale de Zanfigué :**

La commune rurale de Zanfigué avait comme budgets Wash en 2019, 2020 et 2021 respectivement cent mille francs CFA (100 000 F.CFA), soit trois cent mille francs CFA (300 000 F.CFA) en trois (3) ans.

Les budgets seraient financés par l’Etat, la commune et d’ONG. Ces montants seraient dépensés dans la promotion d’eau potable à la consommation et accessible, à la promotion du lavage des mains au savon, à la promotion du traitement de l’eau au niveau des ménages, à la promotion des pratiques de comportements d’hygiène, à la promotion de l’utilisation des latrines améliorées.

La commune de Zanfigué comme toutes les communes ciblées par l’étude est confrontée à une insuffisance de moyens financier, de la méconnaissance de l’importance du Wash, une insuffisance du personnel de qualité pour la promotion de la budgétisation du Wash dans la commune.

2.1.3.2.2. Evolution du budget Wash dans les cercles et communes de la région de Sikasso :

Nous allons présenter, analyser les tendances et à travers des graphiques pour monter les évolutions des financements du Wash dans les communes ciblées des deux (02) cercles de la région de Sikasso de 2019 à 2021.

a. COMMUNES DU CERCLE DE SIKASSO :

Tableau 11 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Sikasso

Localités	2019	2020	2021	Totaux
Danderesso	0	400 000	400 000	800 000
Diomatènè	0	0	100 000	100 000
Kignan	428 265	8 982 859	14 293 234	23 704 358
Sikasso	7 204 000	4 126 502	6 984 000	18 314 502
Total	7 632 265	13 509 361	21 777 234	42 918 860

Source : Enquêtes GSB, 2022

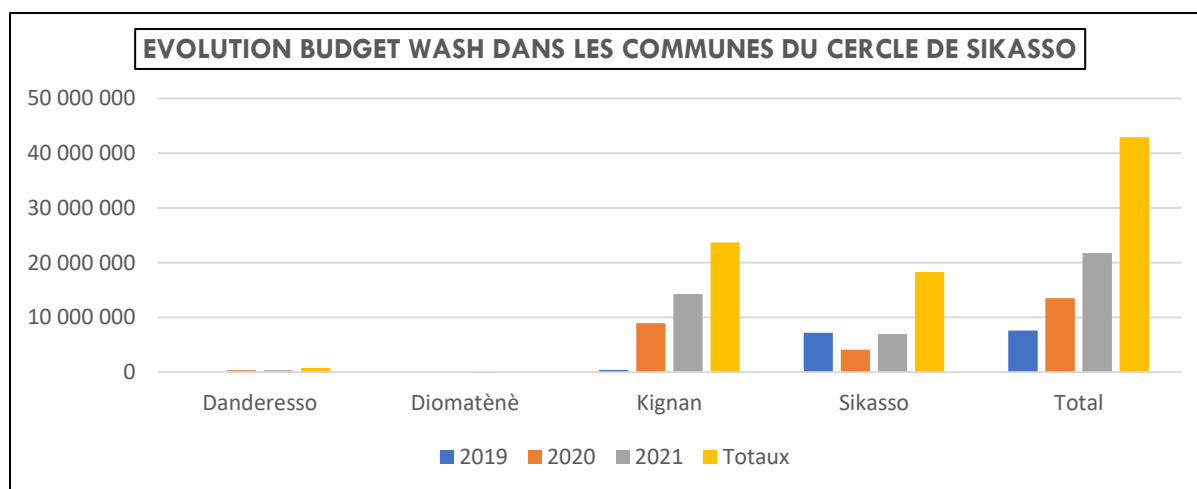
Le cercle de Sikasso avec plus de quarante-deux millions (42 000 000 F.CFA) de dépenses en Wash a connu une évolution régulière durant les trois (3) ans avec un pic en 2021 avec plus de vingt-un millions de francs CFA (21 000 000 F.CFA). Cette tendance est soutenue par la commune rurale de Kignan avec plus de vingt-trois millions de francs CFA (23 000 000 F.CFA)

de dépense Wash en trois (3) ans. La commune de Kignan est pourtant une Commune Pauvre avec un IPC_202 = -0,03 et 96^e rang régional en 2020.

Une attention doit être portée aux communes rurales de Danderesso et Diomatènè pour une augmentation des budgets Wash pour faire face aux besoins nombreux des populations dans le domaine. Aussi, faut-il noté que l'insécurité endémique dans la commune de Danderesso compromet tout investissement.

La figure 11 donne la représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Sikasso.

Figure 11 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Sikasso



Toutes les tendances par commune et dans le cercle sont plus visible sur la figure, la croissance dans la commune de Kignan, la presque constance dans les communes de Danderesso et Diomatènè et l'évolution en dent de scie de la commune urbaine de Sikasso. La tendance globale du cercle dominée par celle de la commune de Kignan.

b. COMMUNES DU CERCLE DE KOUTIALA :

Tableau 12 : Evolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koutiala

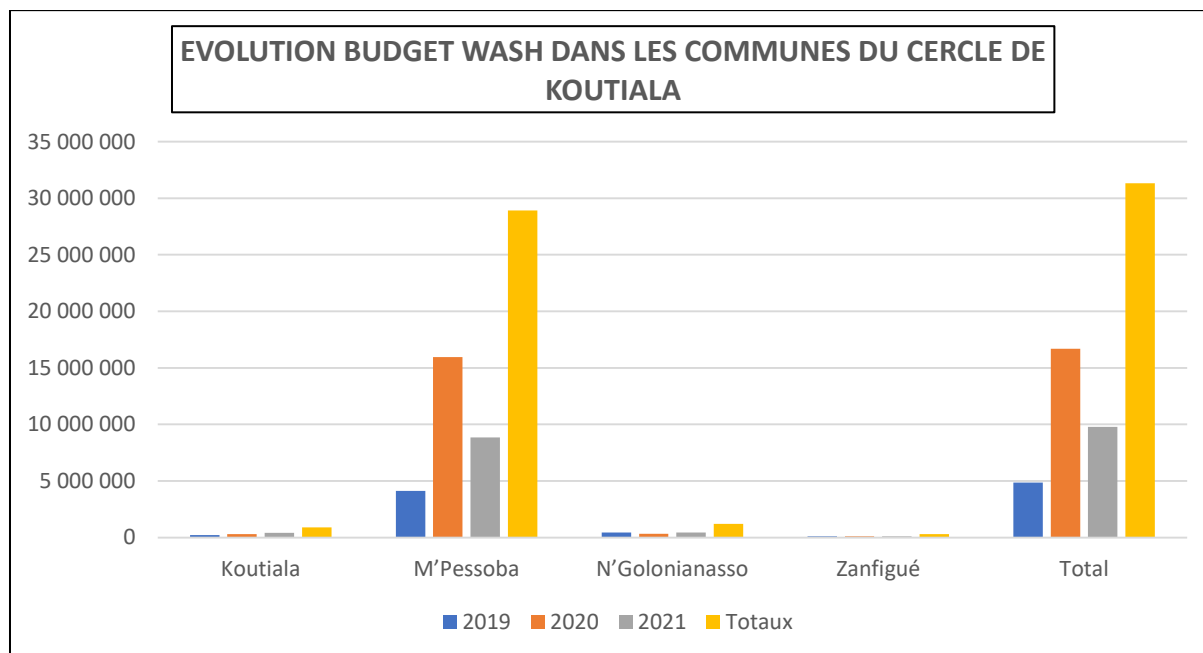
Localités	2019	2020	2021	Totaux
Koutiala	200 000	300 000	400 000	900 000
M'Pessoba	4 130 000	15 940 070	8 850 000	28 920 070
N'Golonianasso	426 000	333 900	432 500	1 192 400
Zanfigué	100 000	100 000	100 000	300 000
Total	4 856 000	16 673 970	9 782 500	31 312 470

Source : Enquêtes GSB, 2022

La commune rurale de M'Pessoba avec un IPC_2020 = 0,31 est une Commune Non Pauvre. Elle vient en première position des budgets Wash sur les trois (3) ans avec près de vingt-neuf millions de francs CFA (29 000 000 F.CFA). L'évolution de son budget Wash a connu une chute de moitié entre 2020 et 2021. La commune de Zanfigué a connu un budget constant et celle de Koutiala a eu une évolution légèrement croissante.

La figure 12 donne la représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koutiala.

Figure 12 : Représentation graphique de l'évolution du budget Wash dans les communes du cercle de Koutiala



Les dépenses en Wash de la commune urbaine de Koutiala et dans les communes rurales de N'Golonianasso et de Zanfigué sont très faibles à l'échelle de M'Pessoba. Ces communes sdoivent améliorer leurs budgets Wash et la commune de M'Pessoba doit éviter la décroissance de son budget.

2.2. MECANISME POUR PROMOUVOIR LA BUDGETISATION DE LA NUTRITION ET DU WASH DANS LES BUDGETS DES COMMUNES CIBLES :

Il ressort de toutes les communes enquêtées, urbaines et rurales, l'insuffisance des ressources financières par rapport aux besoins, le manque de personnel outillé en nutrition et en Wash, notamment les élus communaux, la faible compréhension des enjeux de la Nutrition et du Wash par la majorité des communautés et même souvent l'indifférence des populations et de certains acteurs communaux.

Aussi, il est évoqué, l'absence de partenaires financiers, la mauvaise gouvernance dans presque toutes les communes, l'insécurité endémique avec un accent particulier pour certaines communes.

Les difficultés ci-dessus mentionnées constituent des facteurs limitant à la bonne budgétisation des activités de la Nutrition et du Wash.

La promotion de la budgétisation passe par la levée des facteurs limitant ou obstacles à sa bonne faisabilité dans chacune des communes cibles.

Lesdits problèmes ou obstacles à l'amélioration de la budgétisation des activités de Nutrition et de Wash sont les suivantes :

- l'insuffisance de financements des activités de nutrition et de Wash qui s'explique par le faible niveau de recouvrement des impôts et taxes, l'absence ou l'insuffisance de partenaires techniques et financiers dans les communes ;
- le corolaire à la non disponibilité des ressources financière est le peu d'intérêts pour la budgétisation de la Nutrition et du Wash qui ne seront pas des domaines prioritaires et peu considéré dans la budgétisation et ils deviennent plus une « AFFAIRE » de certains partenaires (ONG, autres organismes,...) ;
- l'insuffisance dans la gouvernance des communes ;
- l'insuffisance des compétences humaines à hauteur de souhait, notamment des élus communaux, des services techniques et de la société civile locale ;
- la faible maîtrise de la nomenclature budgétaire et de l'analyse du budget des collectivités territoriales par ses acteurs locaux ;
- la nécessité d'inscrire au préalable des activités de Nutrition et du Wash dans les PDESC ;

Le mécanisme pour promouvoir et pérenniser la budgétisation des activités de Nutrition et du Wash dans les communes cibles passe par la maîtrise des difficultés ou obstacles liés à cette budgétisation.

Nous préconisons cinq (5) étapes ci-dessous comme mécanisme pour faciliter et pérenniser la budgétisation des activités de Nutrition et de Wash dans les communes cibles :

1. Disposer des ressources financières, matérielles et humaines de qualité nécessaires et suffisantes dans chacune des communes ;
2. Renforcer la maîtrise de la nomenclature budgétaire et l'analyse des budgets des collectivités territoriales par les acteurs communaux, des services techniques et la société civile dans chaque commune cible ;
3. Améliorer l'efficacité et l'efficience des acteurs du suivi budgétaire dans chacune des communes cibles ;

4. Assurer la transparence et la redevabilité du processus budgétaire dans les communes pour ramener la confiance entre les populations et les autorités communales et les motiver à leur plus grande implication dans la vie de la cité ;
5. Œuvrer à la communication de la budgétisation de la Nutrition et du Wash, au suivi-évaluation et à la capitalisation du processus budgétaire dans chacune des communes cibles.

La traduction des cinq (5) étapes en Axes permettra à chaque commune d'y mettre son contenu en tenant compte de ses spécificités.

2.2.1. Axe 1 : Disponibilité des ressources financières, matérielles et humaines nécessaires et suffisantes dans les communes cibles :

Il s'agit pour chaque commune d'informer et de mobiliser ses communautés locales, notamment en associant tous les ressortissants pour plus d'implication autour des enjeux de développement durable.

Ils seront appelés à soutenir les communes afin de mobiliser davantage les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires pour la prise en charge des besoins des populations.

Des partenaires techniques et financiers en faveur du financement réaliste des Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) seront sollicités.

2.2.2. Axe 2 : Accès à l'information pour une pleine participation citoyenne au processus budgétaire des communes cibles :

L'enjeu principal est d'amener le citoyen à s'appropriier les budgets et d'être capable de les interpréter et analyser afin de pouvoir influencer leur élaboration, leur mise en œuvre, leur suivi-évaluation dans le sens de leurs intérêts et besoins prioritaires.

L'accès à l'information et à la participation citoyenne au processus budgétaire passe par l'appropriation de la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales, l'élaboration des PDESC.

Il est très important que ces outils soient parfaitement compris et maîtrisés par tous ceux qui sont appelés à intervenir au titre de l'une ou l'autre des opérations de préparation, de vote, d'approbation et d'exécution du budget des communes.

Cette appropriation permettra aux acteurs de mieux intégrer les activités de Nutrition et du Wash dans les budgets des communes à travers des rubriques adéquates.

2.2.3. Axe 3 : Accroissement de la contribution des OSC à la prise de décisions :

Il s'agit par rapport à cet-axe de mieux cerner les allocations budgétaires des communes en terme du contrôle/suivi citoyen d'une part et l'accès des populations à des services suffisants et de qualité d'autre part.

L'objectif est de veiller d'une part à la cohérence des programmes et des budgets et d'autre part sur l'efficacité, l'efficience des allocations budgétaires de l'Etat et des Collectivités à travers des analyses, du suivi et des actions de plaidoyer budgétaire.

2.2.4. Axe 4 : Audit citoyen des fonds communaux :

Il s'agit par rapport à cet-axe de mieux cerner les allocations budgétaires de l'Etat et des communes en termes d'audit citoyen d'une part et de rendre opérationnelle la transparence budgétaire et la participation d'autre part.

La bonne gouvernance des « maigres ressources » décriée dans des communes pourra être prise en compte afin d'asseoir une confiance perdue entre les autorités communales, politiques et techniques au sein de chaque commune. Ce geste pourra être gage de confiance pour les populations et d'éventuels partenaires techniques et financiers à s'impliquer dans la vie de ces communes.

2.2.5. Axe 5 : Communication, suivi-évaluation et capitalisation du processus budgétaire des communes cibles :

Il s'agit de mettre l'accent sur la communication, le suivi-évaluation et la capitalisation du processus budgétaire des communes.

La communication externe devrait être utilisée pour renforcer le plaidoyer en faveur des résultats à atteindre.

Le suivi et l'évaluation du processus, sert à s'assurer que (1) les objectifs seront atteints, (2) les adaptations nécessaires seront faites aux évolutions enregistrées et aux planifications, (3) les indicateurs de mesure d'impacts seront validés et mesurés et que (4) les acteurs sont satisfaits avec les résultats atteints dans le cadre de la campagne de Plaidoyer/Lobbying.

Le processus de capitalisation consiste à identifier, analyser, expliciter et modéliser le savoir acquis lors d'une expérience de projet ou de programme pour que d'autres puissent se l'approprier, l'utiliser et l'adapter, ou ne reproduisent pas les mêmes erreurs.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :

CONCLUSION :

Cette étude d'analyse budgétaire a concerné les budgets de nutrition et de Wash de vingt-quatre (24) communes dont trois (03) urbaines et vingt-un rurales. Ces communes sont de six (6) cercles dont quatre (4) par cercle, tous issus des régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso.

Nous avons pu comprendre la budgétisation en nutrition et en Wash dans les communes, analyser les tendances entre les communes du même cercle et celles du cercle, surtout la non maîtrise de la nomenclature budgétaire des collectivités par les acteurs de la société civile et de conseillers communaux.

L'étude nous a révélé le niveau d'organisation et de gouvernance de nos collectivités, l'indifférence des populations vis-à-vis du développement de leurs cités, les besoins croissants de nos collectivités, de leurs situations financières, du manque de personnels qualifiés, de leur incapacité de mobilisation à hauteur de souhait des ressources internes et surtout de leur dépendance à des financements extérieurs.

Ainsi, les difficultés de tous genres auxquelles sont confrontées les communes et les manquements au processus de cette étude feront l'objet des recommandations d'amélioration.

RECOMANDATIONS :

A l'issue de l'étude d'analyse budgétaire des budgets des cercles et des communes sur la Nutrition et le Wash, les principales recommandations sont les suivantes :

a) A l'endroit des communes cibles :

- Informer et sensibiliser les communautés (interne et externe) pour leur meilleure implication dans le développement de leur cité ;
- Renforcer la compréhension de la nomenclature du budget des collectivités dans les différentes collectivités (commune, cercle, région) ;
- Renforcer le plaidoyer en faveur de la promotion de la Nutrition et du Wash dans les communes ;
- Mettre en place une équipe indépendante de suivi du plan de plaidoyer dans chacune des communes.

b) A l'endroit du GSB et ses partenaires :

- Rendre les Comités de Veille Citoyen (CVC) et les Commissions Régionales de Suivi Budgétaire (CRSB) plus opérationnels dans le suivi de l'analyse budgétaire des budgets des cercles et des communes sur la Nutrition et le Wash ;
- Renforcer à moyen termes l'accompagnement de tous les acteurs communaux du processus budgétaire afin de consolider les acquis.

BIBLIOGRAPHIE :

- Les Collectivités Territoriales au Mali, CFCT, 2008
- Contrôle budgétaire et comptable des collectivités territoriales, CFCT, 2009
- Guide Illustré de la Fiscalité Locale, Direction Générale des Impôts du Mali, (Edition officielle – 1^{ère} Edition – Décembre 2019
- Profil socioéconomique des 703 Communes du Mali, Edition 2021, ODHD
- Loi N°2017-051 du 02 octobre 2017 portant Code des collectivités territoriales
- Loi n°2012-017 du 2 mars 2012 portant création de circonscriptions administratives au Mali
- Arrêté-Interministériel N°2020-2475/MEF-MATD-SG du-25-sept-2020 Fixant la Nomenclature Budgétaire des Collectivités Territoriales



